

SESSION ORDINAIRE DE 1938-1939.

A

Académies flamandes : Inauguration. — V. Interpellations, au nom de M. Van Dieren.

Accords internationaux. — V. Affaires étrangères.

Aéronautique. — V. Transports : Navigation aérienne.

Affaires étrangères.

CHILI.

Tremblement de terre au Chili.

Ann. — M. le président fait part au Sénat de la catastrophe qui vient de ravager la république chilienne et adresse à cette nation amie l'expression de la sympathie et des condoléances du Sénat, p. 431.

COMMERCE.

Marques de fabrique ou de commerce, modèles et dessins industriels. — V. la sous-rubrique : Propriété industrielle.

DÉCÈS DE S. S. LE PAPE PIE XI.

Ann. — M. le président prononce l'hommage funèbre à S. S. le Pape Pie XI; M. Janson, m. a. ét. c. e., s'associe, au nom du gouvernement, aux paroles prononcées par M. le président, p. 587.

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ.

Nationalité. — *Projet de loi approuvant la convention et les protocoles de la conférence de La Haye 1930 pour la codification du droit international en matière de nationalité.*

Doc. — N° 28. Rapport de M. Rolin.

Ann. — Rapporteur : M. Rolin.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 167.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 129 membres présents, p. 174 (13 décembre 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ESPAGNE. — V. Interpellations, aux noms : 1° de M. le baron Nothomb; 2° de M. le baron de Dorlodot.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE.

Projet de loi approuvant les actes internationaux signés à Londres, le 2 juin 1934, relatifs à la propriété industrielle, à l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce et au dépôt international des dessins ou modèles industriels.

Doc. — N° 97. Rapport de M. Leyniers.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 24 novembre 1938, p. 60. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

TURQUIE.

Décès du président de la République turque.

Ann. — M. le président annonce au Sénat le décès de Kemal Atatürk et prononce un discours à cette occasion, p. 10. — M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. e., s'associe, au nom du gouvernement, aux paroles du président, p. 10.

Agents inspecteurs judiciaires. — V. Organisation judiciaire : Police judiciaire.

Agriculture et horticulture.

BAIL A FERME. — V. Droit civil.

FROMENT : FIXATION DU PRIX. — V. Droit civil : Bail à ferme.

GROUPEMENTS PROFESSIONNELS ET RÉGLEMENTS ÉCONOMIQUES. — V. Professions.

Alcool.

V. aussi : Impôts : a) Douanes et accises; b) Impôts directs.

DÉBITS DE BOISSONS FERMENTÉES OU SPIRITUEUSES.

Projet de loi réglant l'ouverture et l'exploitation des débits de boissons fermentées et des débits de boissons spiritueuses.

Doc. — N° 91. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Janssen, m. f., p. 370 (24 janvier 1939). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice et des finances.

Amnistie.

DISCUSSION DES PROJETS.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Remoortel, qui estime que les divers projets et propositions de loi visant l'amnistie pourraient être fixés à une même séance, ce qui simplifierait leur examen, p. 232. — Le Sénat marque son accord.

ENGAGEMENTS DANS LES ARMÉES ESPAGNOLES.

Proposition de loi d'amnistie des infractions connexes aux engagements volontaires dans les armées espagnoles (due à l'initiative de M. Rolin).

V. les *Documents* n°s 64, 67 et 144, session ordinaire 1937-1938 du Sénat.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président annonce que M. Van Remoortel, rapp., demande la mise à l'ordre du jour, p. 6.

M. Van Remoortel, rapp., motive sa demande d'urgence, p. 6, 7. — Observations de M. Pholien, m. j., notamment en ce qui concerne les mesures de police à l'égard d'étrangers ayant résidé en Belgique, p. 7.

INFRACTIONS COMMISES AVANT LE 10 OCTOBRE 1938.

Projet de loi accordant amnistie pour certaines infractions commises avant le 10 octobre 1938.

Doc. — N° 13. Projet du gouvernement.

N° 52. Rapport de M. Hanquet.

Ann. — Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 40 (16 novembre 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. Hanquet, p. 204 (15 décembre 1938).

MILITAIRES.

Projet de loi d'amnistie militaire.

Doc. — N° 12. Projet du gouvernement.

N° 45. Rapport de M. Nèves.

Ann. — Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 40 (16 novembre 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. Nèves, p. 198 (15 décembre 1938).

Anciens combattants. — V. 1° Guerre : Œuvre nationale des anciens combattants. — 2° Pensions : Pensions militaires. — 3° Amnistie : Militaires.

Architectes : Protection du titre et de la profession. — V. Droit pénal : Titres professionnels.

Armée.

AMNISTIE MILITAIRE. — V. Amnistie : Militaires.

CHEVRONS DE FRONT.

Restitution de la retenue. — *Projet de loi restituant la retenue de 10 p. c. prélevée sur les arrrages de rentes de chevrons de front dus pour la période du 1^{er} juillet 1937 au 31 décembre 1938 inclus.*

Doc. — N° 67. Rapport de M. Janssens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 21 décembre 1938, p. 275. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Janssens, p. 282 (22 décembre 1938).

Discussion générale.

Discours de MM. Boon (qui déclare qu'il prend la parole au nom de M. Lekeux, empêché, approuve le projet et demande au ministre de déclarer que la rente sera payée, sans retenue,

Armée. CHEVRONS DE FRONT. Restitution de la retenue (suite)

en 1939, soit par l'application d'une taxe militaire ou au moyen d'une taxe sur les étrangers); Deumens (qui estime que les anciens combattants ont droit à l'entièreté de la rente, mais n'est pas d'accord avec M. Boon au sujet de l'instauration d'une taxe militaire; préconise un impôt spécial affecté à la défense nationale); Minnaert (qui annonce le vote affirmatif de son groupe et proteste contre une nouvelle retenue éventuelle sur la rente des chevrons de front, et réclame un impôt progressif sur les grosses fortunes); Nèves (qui estime injuste que les combattants subissent seuls une retenue sur leur rente), p. 327 à 329.

M. Janssen, m. f., déclare ne pouvoir, à son grand regret, promettre qu'une retenue ne sera pas faite sur la rente des chevrons de front pour l'année 1939, étant donnée la situation financière difficile, p. 329.

M. Rhodius commence son discours et proteste contre l'attitude du gouvernement à l'égard des anciens combattants, mais, pris d'un malaise, s'affaise à son banc et est transporté hors de la salle des séances, p. 329. — La séance est suspendue.

La séance est reprise; M. le président annonce au Sénat que M. Rhodius vient de succomber et lève la séance en signe de deuil, p. 329.

Reprise de la discussion générale.

MM. Lekeux et Cools estiment que, après l'incident dramatique survenu le matin, tout discours est superflu et renoncent à la parole, p. 332. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 332.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 127 voix et une abstention, p. 354 (28 décembre 1938). — S'est abstenu : M. Nèves, p. 354. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Proposition de loi abrogeant l'article 3, 9°, de la loi du 23 mars 1932 établissant des mesures temporaires destinées à maintenir l'équilibre budgétaire (due à l'initiative de M. Boon).

Voir, pour la proposition de loi, le Document n° 25, session ordinaire 1936-1937, du Sénat.

Ann. — Après le vote du projet de loi du gouvernement sur le même objet, M. le président fait remarquer que cette proposition devient sans objet et sera donc rayée de l'ordre du jour, p. 354.

Suppression de la retenue sur la rente. — Proposition de loi abrogeant l'application de l'article 3, 9°, de la loi du 23 mars 1932, établissant des mesures temporaires destinées à maintenir l'équilibre budgétaire.

Doc. — N° 87. Rapport de M. Demets sur la recevabilité. N° 95. Proposition de M. Boon.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la défense nationale, p. 380 (25 janvier 1939).

COMBATTANTS. — V. 1° Guerre : Œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques. — 2° Pensions : Pensions militaires. — 3° Amnistie : Militaires.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1939.

Doc. — N° 33. Rapport de M. Demets.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 8 décembre 1938, p. 165. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. Demets, p. 170 (13 décembre 1938).

Pendant la séance du 22 décembre, M. le lieutenant général Denis, m. d. n., insiste pour que le Sénat examine le jour même ce projet, p. 281. — Cette demande est admise, p. 281.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 285.

M. le président propose de voter simultanément ce projet et celui relatif aux baux à fermages, p. 285. — M. De Mont proteste, estimant que la loi sur le contingent doit être votée séparément, p. 285.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 8, p. 285 (22 décembre 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ECOLE ROYALE MILITAIRE.

Jury : Composition. — Projet de loi relatif à la composition du jury des examens d'admission à l'École royale militaire.

Doc. — N° 58. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. le lieutenant général Denis, m. d. n., p. 213 (20 décembre 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Armée (suite)**MILICE.**

Taxe militaire. — Proposition de loi instituant une taxe militaire.

Doc. — N° 15. Proposition de M. Demets.

Discussion sur la prise en considération.

Ann. — M. le président annonce que l'ajournement est proposé et M. Van Overbergh motive cette proposition, p. 11. — M. Demets proteste contre la remise de la prise en considération; M. Doutrepoint, rapp., donne quelques explications et M. Demets accepte le renvoi à la commission pour examen complémentaire, p. 11.

Prise en considération et renvoi à la commission des finances, p. 44 (24 novembre 1938).

ORDRES NATIONAUX : RENTES Y AFFÉRENTES. — V. Pensions : Pensions militaires.

PENSIONS MILITAIRES. — V. Pensions.

PIED DE PAIX RENFORCÉ : COUVERTURE DES DÉPENSES. — V. Impôts : Fonds spécial.

Art de guérir.

INFIRMIERS, INFIRMIÈRES, SAGES-FEMMES. — V. Professions.

Arts, sciences et lettres.**FONDS BIBLIOTHÈQUE ALBERT I^{er}.**

Projet de loi portant prorogation de l'existence du Fonds bibliothèque Albert I^{er}.

Doc. — N° 73. Rapport de M. le chevalier Dessain.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 23 décembre 1938, p. 309. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Rapporteur : M. le chevalier Dessain.

Discussion générale.

Discours de M. Lohest qui annonce ne pouvoir émettre un vote affirmatif que si le gouvernement déclare n'être pas lié au sujet du choix de l'emplacement, p. 338. — M. Balthazar, m. t. p. r. c., déclare qu'il s'agit uniquement de la prorogation de la loi du 7 mars 1935 et que la question de l'emplacement reste ouverte, p. 338. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 338.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 8 et 5 abstentions, p. 356 (28 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Guinotte, Hanquet, Leyniers, Lohest et Servais, p. 356. — Le projet est soumis à la sanction royale.

PRIX TRIENNAL DE POÉSIE NÉERLANDAISE.

Ann. — M. le président annonce que le prix triennal de poésie néerlandaise vient d'être décerné à M. Raymond Herremans, chef du service du *Compte rendu analytique flamand*, pour son recueil : *Het Helder Gelaat*, et adresse ses félicitations au lauréat, p. 275.

Assurances sociales.**PRESCRIPTION EXCEPTIONNELLE.**

Projet de loi relatif à la prescription exceptionnelle en matière sociale.

V. les *Documents* nos 270 et 282 (sess. ord. 1936-1937) et 251 (sess. ord. 1937-1938) du Sénat.

Ann. — Dépôt du rapport complémentaire par M. Lohest, p. 61 (29 novembre 1938). — M. Lohest, rapp., déclare que le rapport complémentaire porte sur un simple amendement et demande que cet objet soit porté à l'ordre du jour du lendemain, p. 61. — M. Delattre, m. t. p. s., fait remarquer qu'il ne pourra être présent le lendemain au Sénat et le projet, à la proposition de M. Lohest, est fixé à l'ordre du jour de la semaine suivante, p. 61.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Article 1^{er}. Adopté, avec un amendement proposé par la commission, p. 166.

Article 2. Adopté sans observations, p. 166.

Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture et l'article 1^{er} est remis aux voix et définitivement adopté, tel qu'il a été amendé au premier vote, p. 166.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 129 membres présents, p. 173 (13 décembre 1938). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Assurances sociales (suite)**VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.**

Projet de loi rectifiant les dispositions fiscales de la loi du 15 décembre 1937 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

Doc. — N° 65. Rapport de M. Ronvaux.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 21 décembre 1938, p. 275. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Ronvaux, p. 275 (22 décembre 1938).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 332.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 128 membres présents, p. 354 (28 décembre 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

B

Bail. — V. Droit civil : a) Bail; b) Bail à ferme.

Barreau. — V. Organisation judiciaire.

Bateaux et navires : immatriculation. — V. Marine : Droit maritime.

Baux en nature. — V. Droit civil : Bail à ferme.

Bibliothèque Albert I^{er}. — V. 1° Interpellations, au nom de M. Bourguignon; 2° Arts, sciences et lettres : Fonds bibliothèque Albert I^{er}.

Boissons fermentées ou spiritueuses. — V. 1° Alcool : Débits de boissons. — 2° Impôts : a) Douanes et accises : Alcool; b) Impôts directs.

Bourgmestre, conseiller communal : autorisation, pour les experts des viandes, d'exercer ces fonctions. — V. Communes : Loi communale.

Bourses d'études. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Budgets.**CRÉDITS PROVISOIRES.**

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1939.

Doc. — N° 41. Rapport de M. Bologne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 15 décembre 1938, p. 196. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Bologne.

V. pour la discussion générale, la discussion du budget des voies et moyens auquel ont été joints les projets financiers.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 348, 349.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 14 et 2 abstentions, p. 357 (28 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. le baron de Dordot et Minnaert, p. 358. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1939.

Doc. — N° 105. Rapport de M. Doutrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 22 février 1939, p. 588.

M. le président propose l'urgence, p. 588. — L'urgence est déclarée et M. Doutrepoint donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 588 (22 février 1939).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Dieren (qui annonce le vote hostile de son groupe, critique la situation difficile dans laquelle se trouve le pays et déclare que son groupe n'en est nullement responsable); E. Delvaux (qui combat le projet), p. 588. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 588, 589.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre 13, p. 589 (22 février 1939). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budgets (suite)**BUDGETS POUR 1939.****PROCÉDURE POUR LEUR DISCUSSION.**

Ann. — Pendant la séance du 24 novembre, M. le président souligne l'ampleur exagérée qu'a prise la discussion des budgets au cours de la précédente session et annonce que le Sénat se réunira en comité secret le 7 décembre pour étudier la question de la révision de son règlement en vue d'abrèger les discussions, p. 53.

Pendant la séance de rentrée du 24 janvier, M. le président fait remarquer à M. Van Dieren que sa demande tendant à joindre la discussion d'une interpellation à celle d'un budget ne peut être admise, une décision ayant été prise à ce sujet; M. le président rappelle à cette occasion au Sénat qu'il est souhaitable de ne pas consacrer à l'examen d'un budget plus de deux séances et indique ensuite l'ordre dans lequel il estime que les budgets doivent être discutés, p. 361.

VOIES ET MOYENS.**Exercice 1939.**

Doc. — N° 5-1. Projet transmis par la Chambre des représentants, N° 36. Rapport de M. Barnich.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 décembre 1938, p. 164. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Barnich.

Budget des voies et moyens. — Budget des pensions. — Budget des non-valeurs et remboursements. — Budget des recettes et des dépenses pour ordre. — Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de 1939. — Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1938 et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1937 et antérieurs et à l'exercice 1938.

Discussion générale d'ensemble.

Discours de MM. Doutrepoint (qui s'attache à démontrer que le budget n'est pas en équilibre, critique certaines mesures envisagées par le commissaire royal à la réforme administrative, indique les réformes qu'il préconise, combat le principe des pouvoirs spéciaux, souhaite une législation sur les cumuls et critique diverses dispositions du projet concernant les crédits supplémentaires); Gits (qui réclame une répartition plus équitable de l'impôt, par une simplification du système fiscal et par une meilleure perception des impôts directs; émet ensuite des considérations concernant certaines taxes existantes ou à établir); Godding (qui exprime ses regrets du départ de M. Max-Léo Gérard; craint que certaines évaluations de recettes ne soient exagérées, estime que la politique économique pratiquée par le gouvernement entrave les exportations, critique le protectionnisme exagéré du marché intérieur et demande un redressement complet de la politique économique); le comte Lippens (qui demande que l'éducation physique et les sports bénéficient des ressources produites par les concours de pronostics et insiste pour que cette question soit étudiée à fond); Pierlot (qui estime que l'équilibre budgétaire est une nécessité, examine les causes de l'augmentation des dépenses, ainsi que les prévisions budgétaires pour 1939 et les moyens de réaliser l'équilibre nécessaire dans les finances publiques, puis préconise la création d'un organe régulier et permanent de coordination économique); Bourguignon (qui critique la politique financière du gouvernement, demande la rationalisation du travail des agents des services publics, critique les cumuls et autres abus ainsi que les dépenses exagérées dans de nombreux domaines), p. 223 à 238.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président annonce que la discussion sera reprise le lendemain, 21 décembre, après la fin du débat sur le budget de la santé publique, p. 238. — M. Barnich, rapp. du budget des voies et moyens, fait certaines objections et observations, p. 239.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Barnich, rapporteur du budget des voies et moyens, qui commence par réfuter certains arguments avancés par M. Godding, dans son discours de la veille, expose les raisons de son optimisme au sujet de la situation budgétaire et préconise une politique économique hardie, p. 275 à 279. — Observations de MM. Godding, Temmerman, De Vleeschauwer, m. c., p. 277, 278.

Discours de MM. Bourguignon (qui expose les erreurs économiques que l'on rencontre, à son avis, dans la politique gouvernementale, dans les différents domaines de son activité, notamment en matière de pensions, travaux publics, etc.); de Grunns (qui indique les critiques que son groupe adresse à la gestion financière du gouvernement, notamment en matière fiscale, estime que le budget des voies et moyens doit être voté, mais déclare que ce vote n'implique, de la part de son parti, aucune

Budgets. VOIES ET MOYENS. Exercice 1939 (suite)

approbation de la partie du programme gouvernemental ne concernant pas la défense nationale); Nèves (qui défend la cause des victimes de la guerre, tant civiles que militaires, et demande la publication du rapport de la commission Six); Boon (qui réclame la suppression de la retenue sur les chevrons de front, puis demande que l'on rende au sport l'argent qui provient des recettes sportives); Heyndels (qui estime que le gouvernement pratique une politique de déflation, motive ce point de vue et déclare que son groupe ne peut approuver cette politique, p. 310 à 318. — Observations de MM. Barnich, rapp., Bourguignon, p. 314, 318.

Discours de M. Janssen, m. f., qui commence par rendre hommage à M. M.-L. Gérard, son prédécesseur, expose la situation financière pendant les mois qui viennent de s'écouler, ainsi que les causes des difficultés financières actuelles, notamment les dépenses du P. P. R. et la majoration énorme de certaines prévisions de dépenses, rappelle que le gouvernement demandera bientôt des pouvoirs spéciaux et posera à ce sujet la question de confiance; termine en déclarant que les circonstances imposent la plus extrême prudence et une vigilance toujours en éveil, p. 318 à 322. — Discours de MM. Picard (qui défend les intérêts des Flamands, qu'il considère désavantagés, estime qu'il ne peut y avoir de bonne gestion sans administration flamande, puis intervient en faveur d'une dizaine d'agents et fonctionnaires qui ont été remerciés); Moulin (qui se fait l'interprète de certains groupements sportifs et demande que tous soient mis sur un pied d'égalité au point de vue fiscal; estime qu'il faut renforcer le contrôle fiscal, demande si un accord sera bientôt réalisé en vue de fixer les bénéfices agricoles de l'exercice en cours et parle enfin des pensions de vieillesse et des déportés), p. 322 à 325. — Sont encore entendus : MM. de Grunne (qui relève les observations de MM. Doutrepoint et Barnich, qui ont contesté les chiffres qu'il avait cités); Barnich, rapp. (qui répond à M. de Grunne et déclare qu'il donnera le lendemain les chiffres exacts), p. 325, 326.

Discours de MM. Vinck (qui préconise une amélioration de la politique économique du gouvernement, estime que certaines dépenses en vue de conjurer la crise sont justifiées et demande instamment que l'on donne du travail aux chômeurs); Bouilly (qui fait des observations concernant le budget des non-valeurs et remboursements et demande que l'on donne à l'I. N. R. le moyen d'augmenter la puissance de ses postes); Van Overbergh (qui fait une déclaration au nom de la droite, exprime ses regrets que le projet relatif aux pouvoirs spéciaux ait été renvoyé jusqu'après les vacances de nouvel an, rappelle que le ministre des finances a déclaré que ce projet était jumelé au budget des voies et moyens et prend acte de la déclaration formelle du gouvernement à ce sujet); Temmerman (qui précise la portée du vote affirmatif que son groupe émettra et annonce qu'il développera ses observations lors de la discussion du budget des affaires économiques); Mullie (qui annonce qu'il présentera, lors de l'examen du budget de l'agriculture, les considérations qu'il comptait développer et répondra notamment au discours de M. Godding); Carton de Tournai (qui met en doute le bien-fondé d'un projet d'arrêté royal qui modifierait profondément l'organisation de l'administration du ministère des finances et conteste l'opportunité des mesures envisagées à ce sujet); Rutten (qui soulève la question de la dette de l'Etat envers la Société des Chemins de fer de Welkenraedt et demande qu'une solution soit donnée à ce conflit, qui lèse les petits épargnants); de Spot (qui parle des subsides du gouvernement à l'I. N. R., puis motive son vote négatif); Doutrepoint (qui relève certains points du discours de M. Carton de Tournai en ce qui est relatif à la fusion des services du personnel et des affaires générales du ministère des finances, puis signale la situation qui se présente, en matière de crédits supplémentaires), p. 338 à 344. — Sont encore entendus : MM. Vinck (qui répond aux discours de MM. Temmerman et Van Overbergh, notamment en ce qui concerne les pouvoirs spéciaux); Janssen, m. f. (qui répond aux dernières observations présentées et demande le vote rapide des crédits supplémentaires); de Grunne (qui motive le vote affirmatif de son groupe sur le budget des voies et moyens, mais annonce un vote négatif sur les crédits provisoires), p. 344, 345. — La discussion générale est close.

*Discussion des articles du budget des voies et moyens.**Articles des tableaux :*

Art. 1^{er} à 51 inclus. Successivement mis aux voix et adoptés, p. 345. — Voir annexe A à la séance du 8 décembre des *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants.

Art. 52. M. le baron de Dorlodot propose un amendement tendant à majorer les droits de chancellerie, etc., en vue d'obtenir une somme tendant à couvrir les dépenses entraînées par l'envoi d'un représentant à Burgos et défend cet amendement, p. 345. — M. Gillon motive l'opposition du groupe libéral à l'amendement du baron de Dorlodot, p. 345. — M. Janssen, m. f., combat l'amendement, qu'il estime superflu, et fait remarquer que, s'il était adopté, la Chambre devrait être rappelée pour donner son approbation, p. 346. — Est encore entendu : M. le baron de Dorlodot, qui regrette l'absence du premier ministre en ce qui concerne la question

Budgets. VOIES ET MOYENS. Exercice 1939 (suite)

de Burgos et n'insiste pas sur son amendement, p. 346. — L'article 52 est adopté, p. 346. — Voir l'annexe, comme ci-dessus.

Art. 53 à 158. Successivement mis aux voix et adoptés, p. 346. — Voir l'annexe, comme ci-dessus.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 346, 347.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 7 et 4 abstentions, p. 357 (28 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Clesse (Daniel), baron de Dorlodot, Devaux (Auguste) et Minnaert, p. 357. — Le projet est soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES, CLASSES MOYENNES ET AGRICULTURE.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-X. Projet du gouvernement.

N° 19. Amendements du gouvernement.

N° 25. Rapport de M. Van Coillie (section A : Affaires économiques et classes moyennes).

N° 35. Rapport de M. Limage (section B : Agriculture).

Ann. — *Service de l'agriculture*. Dépôt du rapport par M. Limage, p. 165 (13 décembre 1938).

DÉFENSE NATIONALE.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-XIII. Projet du gouvernement.

N° 10. Rapport de M. Demets.

N° 19. Amendements du gouvernement.

N° 20. Amendement du gouvernement.

Ann. — Rapporteur : M. Demets.

Discussion générale.

Discours de M. Demets, rapp., qui demande que la situation des officiers soit améliorée, préconise le rajeunissement des cadres, l'étude du problème de la défense aérienne et autres mesures en vue d'assurer la défense du pays, p. 86 à 88. —

Discours de M. Nèves, qui parle, en ordre principal, du danger aérien et des mesures à prendre dans ce domaine, pose des questions au ministre concernant l'aviation militaire et fait des observations au sujet de la mobilisation, de la situation des officiers subalternes, des invalides du temps de paix, etc., p. 89 à 96. — Observations de M. le lieutenant-général Denis, m. d. n., p. 91.

Observations de M. le président, au sujet de la suite du débat, p. 96.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. de Grunne (qui préconise l'union nationale, puis parle de la défense antiaérienne et des enseignements à retirer de la mise de l'armée sur pied de paix renforcé); Gravez (qui défend spécialement les intérêts flamands à l'armée, notamment au point de vue des cadres, préconise un système de défense nationale sans moyens militaires et traite les questions concernant les anciens combattants); Cateau (qui pose deux questions au ministre : la première, au sujet de l'incorporation des miliciens bruxellois de la classe 1939, la seconde, concernant la défense passive, parle ensuite des examens d'admission à l'école militaire), p. 97 à 108. — Observations de MM. le lieutenant-général Denis, m. d. n., et Nèves, p. 105, 106. — Sont entendus : MM. de Grunne et le lieutenant-général Denis, m. d. n., au sujet de la question soulevée par M. Cateau en ce qui concerne l'école militaire, p. 108, 109. — Discours de MM. Crockaert (qui estime que les crédits pour la défense nationale seront votés sans hésitation, préconise la conservation d'unités de cavalerie, tire quelques conclusions de la mise sur pied de paix renforcé et signale les mesures à prendre pour assurer la défense du territoire); Pierlot (qui, en son nom et en celui du baron Nothomb, exprime les inquiétudes des populations du Luxembourg), p. 109 à 112.

Fait personnel de M. le baron Nothomb, qui proteste contre des paroles du comte de Grunne, lequel a critiqué les détails qu'il a donnés concernant la défense nationale, p. 116. — Observations de M. de Grunne, p. 116. — L'incident est clos.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Sobry (qui donne un aperçu de l'évolution qui s'est produite dans le domaine de la politique internationale et de la politique militaire de la Belgique); De Boodt (qui estime souhaitable un rapprochement entre la politique militaire de la Belgique et celle des Pays-Bas, critique le relâchement des mœurs à l'armée, puis émet diverses considérations au sujet de la future garnison de Turnhout, parle également de la question linguistique à l'armée); Bourguignon (qui traite le problème de la défense des populations civiles en cas de guerre, critique la politique

Budgets. DÉFENSE NATIONALE. Exercice 1939 (suite)

militaire du gouvernement, certaines influences dans l'armée, certains postes du budget et annonce le vote négatif de son groupe); Van Hoestenbergh (qui développe des critiques concernant les réquisitions au moment de la mise sur pied de paix renforcé et signale l'urgence nécessaire de l'équipement du port de Zeebrugge); Olyff (qui réclame la suppression de l'indemnité spéciale des soldats effectuant dix-sept mois de service, se plaint de l'insuffisance des cadres et fait diverses suggestions concernant l'armée et la défense nationale); Lekeux (qui estime que, en cas de guerre, une attaque par surprise est probable et recherche les moyens de parer à cette éventualité, surtout par la protection aérienne); Devaux, A. (qui expose la situation critique du Luxembourg en cas de guerre); De Brouwer (qui se fait l'écho des plaintes des soldats-veilleurs aux forts de Zwyndrecht et de Cruysbeke), p. 116 à 132. — Observations de M. le lieutenant-général Denis, m. d. n., p. 126.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui fait une rectification au *Compte rendu analytique*, au sujet d'une observation qui lui a été imputée à tort durant le discours de M. A. Devaux, p. 134.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Deumens (qui déclare que son groupe reste opposé au budget militaire, parle de l'application des lois de milice, préconise un impôt militaire et parle des griefs linguistiques des Flamands); Rolin (qui estime que la base de notre politique d'indépendance devrait être le renforcement de nos armements et demande l'emploi judicieux des sommes affectées à cet objet); Lohest (qui demande l'avis du gouvernement en ce qui concerne la proposition de loi accordant la rente des chevrons de front aux anciens combattants d'Eupen-Malmédy), p. 134 à 139. — Observations de M. le lieutenant-général Denis, m. d. n., p. 135. — Discours de M. le lieutenant-général Denis, m. d. n., qui répond aux observations des différents orateurs et à la question de M. Lohest concernant l'octroi de rente des chevrons de front aux anciens combattants d'Eupen-Malmédy, p. 139 à 149. — Observations de MM. Lohest, Nèves, Demarré, p. 139, 143, 147, 148. — Discours de MM. Clesse (qui traite spécialement la question de la défense du Luxembourg en cas de guerre, critique la défense de la frontière sud et préconise certaines économies); Van Peteghem (qui demande que la Durme soit rendue navigable, dans l'intérêt de la défense militaire); Gillon (qui émet l'avis que tous les services de la défense aérienne devraient être concentrés au ministère de la défense nationale); de Grunne (qui fait diverses suggestions concernant les sous-officiers comptables, les officiers de réserve, l'aménagement de certains forts et dépôts, le matériel et la défense antiaérienne, et demande que le ministre dépose des amendements dans ce sens), p. 149 à 151. — M. le lieutenant-général Denis fait remarquer qu'il ne peut compromettre l'équilibre budgétaire par de nouvelles propositions de dépenses non prévues et indique le moyen qu'il envisage pour donner satisfaction à M. de Grunne, p. 151, 152. — Est encore entendu : M. Hans, qui dégage les enseignements à retirer de la récente mobilisation, p. 152. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés, avec les amendements du gouvernement, p. 152. — Voir l'annexe à la séance du 8 décembre des *Annales parlementaires* du Sénat, p. 155 à 161.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 152, 153.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 126 voix contre 11 et 1 abstention, p. 173 (13 décembre 1938). — S'est abstenu : M. Nèves, p. 174. — Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

DETTE PUBLIQUE.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-II. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 8 décembre 1938, p. 164. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

FINANCES.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-XV. Projet du gouvernement.
N° 19. Amendements du gouvernement.
N° 27. Amendement du gouvernement.
N° 85. Rapport de M. Pierlot.
N° 100. Amendement du gouvernement.
N° 102. Amendements du gouvernement.

SÉNAT. — SESSION EXTRAORD. DE 1938 ET SESSION ORD. DE 1938-1939.

Budgets (suite)**GENDARMERIE.***Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-XIV. Projet du gouvernement.

N° 11. Rapport de M. Demets.

N° 19. Amendement du gouvernement.

Ann. — Rapporteur : M. Demets.

Discussion générale.

Discours de M. Vigneron qui rappelle le projet relatif à la pension des adjudants de gendarmerie, critique le fait que la gendarmerie dépend de plusieurs ministères, présente quelques revendications notamment au sujet de la modification de la législation régissant la gendarmerie, p. 53, 54. — M. le lieutenant général Denis, m. d. n., répond au discours de M. Vigneron, p. 54, 55.

M. Bourguignon annonce qu'il présentera ses observations au cours de la discussion du budget de la défense nationale, p. 55.

Discours de M. Crokaert, qui traite la question des prévôtés territoriales en période de mobilisation; estime que la gendarmerie ne devrait pas être motorisée et que l'uniforme devrait être moins sombre, p. 55, 56. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, avec les amendements du gouvernement, p. 56. — Voir l'annexe à la séance du 24 novembre des *Annales parlementaires* du Sénat, p. 57, 58.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 56.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix contre 10, p. 89 (30 novembre 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INSTRUCTION PUBLIQUE.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-VIII. Projet du gouvernement.

N° 19. Amendements du gouvernement.

N° 74. Rapport de M. Matagne.

N° 99. Amendement du gouvernement.

N° 101. Rapport de M. Matagne sur les articles 2 et 3, dissociés et formant : 1° Projet de loi tendant à la régularisation, au point de vue du traitement et de la pension, de la situation d'un certain nombre de membres du personnel enseignant des écoles primaires et gardiennes; 2° Projet de loi modifiant l'article 46 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 259 (21 décembre 1938).

Observations de M. le président au sujet de la fixation du débat, p. 361.

Discussion générale.

Discours de M. Dierckx, m. i. p., qui examine les causes de l'augmentation constante de ce budget, recherche les moyens de faire des économies et s'attache spécialement à l'aspect financier de ce budget, p. 370 à 372. — Discours de M. Matagne, rapp. (qui aborde le problème du reclassement des instituteurs, demande que le régime des vacances soit unifié, préconise une propagande sérieuse en faveur de l'orientation professionnelle et souhaite que le 4^e degré se transforme et s'adapte); Vanderpoorten (qui attire l'attention du ministre sur l'application de la loi de juin 1937 relative aux immeubles des écoles moyennes et des athénées; proteste contre les fortes réductions de crédits pour la construction de locaux scolaires, notamment à Malines, Gand et surtout Lierre; traite ensuite la question de l'enseignement de la seconde langue), p. 372 à 378. — Observations de M. Rutten, p. 375, 376.

Motion d'ordre de M. Godding, qui relève un point du discours prononcé la veille par M. Dierckx, m. i. p., concernant l'institut de commerce d'Anvers, p. 380. — M. le président fait remarquer qu'il ne s'agit pas là d'une rectification, p. 380.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Roosbroeck (qui insiste une nouvelle fois sur la question de la validation des diplômes d'instituteur délivrés par les jurys flamands, en 1918), de Fraipont (qui émet des considérations concernant le domaine des universités, notamment au sujet du manque d'assistants, de l'insuffisance du traitement des chargés de cours; pose ensuite une question au sujet des diplômes de M. Imianitoff); Spreutels (qui attire l'attention sur l'excellence du système pédagogique

Budgets. INSTRUCTION PUBLIQUE. Exercice 1939 (suite)

de l'école modèle « La Nichée studieuse », à Boussu-Bois, et demande que cette initiative soit encouragée; Orban (qui traite la question de l'échange de professeurs entre les universités belges et étrangères; demande notamment que le paiement des indemnités se fasse d'une manière plus conforme à la dignité des membres de l'enseignement académique; critique ensuite le discours prononcé par le ministre de l'instruction publique à l'occasion de l'installation des académies flamandes); Verbist (qui demande si les traitements du personnel des écoles techniques seront liquidés d'après les barèmes existants; parle ensuite du statut linguistique dans l'enseignement primaire et moyen de l'agglomération bruxelloise, de la nécessité d'une loi organique de l'enseignement technique, des bibliothèques, notamment au point de vue de l'inspection, de l'enseignement de la musique et des académies flamandes); Yernaux (qui aborde la question de la prolongation de la scolarité, celle du reclassement des instituteurs, défend le musée scolaire, ainsi que les jeunes instituteurs qui attendent depuis des années une nomination et préconise la paix scolaire); le chevalier Dessain (qui parle des musées, tant de l'Etat que des villes, s'informe de l'utilisation des crédits prévus pour la conservation et la restauration des monuments artistiques et historiques, et estime que l'on devrait limiter la gratuité dans les sections préparatoires des écoles moyennes); Rutten (qui s'occupe du minerval dans les écoles moyennes et les athénées, critique la surcharge des programmes de l'enseignement moyen); Finné (qui expose les revendications flamandes en matière scolaire, estime que rien ne peut être réalisé par les lois linguistiques, sinon hâter la séparation; traite ensuite la situation de l'enseignement dans l'agglomération bruxelloise, au point de vue linguistique, et met en cause M. Max, bourgmestre de Bruxelles; pose diverses questions au ministre, déclare que son groupe ne votera pas le budget); de Grunne (qui parle de la prolongation de la scolarité, préconise une entente entre le département de l'instruction publique et celui du travail, soulève la question de la collation des grades académiques et considère que l'étude du grec ne devrait plus être obligatoire); Gabriel (qui attire une fois de plus l'attention du ministre sur la question de l'enseignement en faveur des aveugles et des sourds-muets et lui demande d'examiner, d'accord avec les directeurs, comment cet enseignement devrait être organisé), p. 399 à 416.

— Observations de MM. Dierckx, m. i. p., le président (au sujet du grand nombre d'orateurs inscrits), p. 401, 404 à 407, 416. — Discours de MM. Renard (qui signale les difficultés rencontrées, dans l'agglomération bruxelloise, en ce qui concerne l'application des lois linguistiques, critique ensuite le manque de formation technique dans les établissements d'enseignement, le surmenage scolaire dans cet enseignement, demande le rétablissement du crédit relatif à l'outillage des écoles professionnelles, ainsi qu'une meilleure politique des beaux-arts); Cateau (qui commence par répondre aux critiques de MM. Verbist et Finné au sujet de l'application des dispositions linguistiques dans l'enseignement, en ce qui concerne l'agglomération bruxelloise, et s'attache à démontrer que ces dispositions sont respectées; traite ensuite diverses questions relatives à la formation intellectuelle de l'instituteur, à la nécessité d'une rémunération plus élevée, puis signale l'opportunité de certaines réformes concernant l'accès aux études du degré supérieur); P. De Smet (qui émet des considérations au sujet de la crise que subit l'enseignement moyen et indique les mesures qu'il estime devoir être prises en vue d'assurer la formation des élites intellectuelles); De Wilde (qui parle de la situation désastreuse de l'enseignement officiel dans certaines communes flamandes, notamment à Baesrode, Lebbeke, Termonde; demande qu'une section gréco-latine soit créée à l'école moyenne de Lokeren et insiste sur l'urgence du reclassement des instituteurs des écoles primaires); Harmegnies (qui réclame le reclassement des instituteurs et demande des mesures favorables en matière de traitements, vacances, etc.; intervient ensuite en faveur des professeurs d'éducation physique); Roland (qui critique le surmenage imposé aux élèves de l'enseignement technique et signale diverses réformes à apporter à cet enseignement); Ohn (qui plaide la cause des théâtres de province, le rétablissement du subsidé au théâtre de Verviers au taux de 1937, puis appuie la réclamation du personnel enseignant en ce qui concerne le relèvement du traitement de base), p. 417 à 430. — Observations de MM. Dierckx, m. i. p., Orban, le président (qui rappelle que le débat doit se terminer le même jour), p. 418, 422, 429.

Discours de MM. Lohest (qui traite trois points particuliers : la situation de certains professeurs de l'enseignement technique libre, celle d'une catégorie de membres du corps enseignant d'Eupen-Malmédy et, enfin, la réduction du subsidé au théâtre royal de Liège); Hanquet (qui fait des observations au sujet du choix des professeurs ou fonctionnaires appelés à faire partie des jurys; émet ensuite une série de considérations relatives à l'enseignement technique et à l'enseignement moyen, signale le danger que présente le développement exagéré que prend ce dernier enseignement, indique un moyen d'y remédier et termine en signalant l'insuffisance de l'enseignement de l'histoire nationale), p. 432 à 437.

Budgets. INSTRUCTION PUBLIQUE. Exercice 1939 (suite)

Discours de M. Dierckx, m. i. p., qui répond aux observations présentées par les différents orateurs, p. 437 à 443. — Observations de MM. Van Roosbroeck, Verbist, p. 440, 442.

Discours de MM. Sasserath (qui regrette que la loi Vanderpoorten ne soit pas appliquée intégralement, critique le surpeuplement des écoles, signale la situation des instituteurs ayant exercé pendant des années aux cours d'adultes, cours maintenant supprimés et celle des professeurs de musique; défend l'enseignement officiel); Bourguignon (qui rappelle le projet non encore déposé concernant l'inspection médicale scolaire, soulève le problème de l'orientation professionnelle, critique l'état de certains bâtiments scolaires, notamment ceux des écoles organisées par les Usines de la Providence, à Marchienne-au-Pont, et fait remarquer que les règles de prophylaxie scolaire ne sont pas respectées); Coole (qui demande l'extension de l'enseignement officiel et la création d'écoles officielles pour l'enseignement technique en Flandre occidentale); Rombaut (qui rappelle la question du reclassement du personnel enseignant primaire, puis traite diverses questions concernant ce personnel, ainsi que celui de l'enseignement technique, en matière de traitements, vacances, prestations, pensions, etc., et rappelle sa proposition de loi relative à la prolongation de la scolarité; parle ensuite du surpeuplement des locaux scolaires, du contingentement des diplômés et de la nécessité de prendre des mesures en vue de corriger les défauts de prononciation des futurs instituteurs); Mme Spaak (qui demande que certaines branches de l'enseignement professionnel encore fermées aux femmes leur soient ouvertes et réclame l'extension de l'enseignement ménager officiel); MM. Olyff (qui attire l'attention du ministre sur l'insuffisance de l'enseignement officiel, tant normal que moyen et professionnel, dans le Limbourg et critique certains abus qu'il signale); Ronvaux (qui développe son point de vue en ce qui concerne le problème du 4^e degré); Vandewiele (qui réclame un plus grand développement de l'enseignement moyen officiel dans les Flandres, à Ecloo et Audenarde notamment, puis soulève la question du régime linguistique en matière d'enseignement à Renaix et dans les communes de la frontière linguistique; demande que dans tout le royaume, les inscriptions relatives aux édifices publics, dénomination de rues, etc., soient bilingues); Deumens (qui cède son tour de parole à M. Van Dieren); Van Dieren (qui attire l'attention sur la situation lamentable de l'enseignement technique, demande le paiement direct et mensuel des traitements du personnel de cet enseignement, annonce un amendement et traite la question de la validation des diplômes de 1917-1918); De Maeght (qui critique l'augmentation constante des dépenses de ce budget, estime que des compressions sont possibles et parle de la manière dont les nouveaux budgets des écoles moyennes sont dressés), p. 443 à 456. — Observations de MM. le président (qui annonce que M. Diriken renonce à la parole et demande un entretien avec le ministre Dierckx, m. i. p., p. 449, 454, 455).

M. le président propose de reporter l'examen des articles et des amendements au début de la séance du mercredi, p. 455, 456. — Assentiment du Sénat. La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Articles du tableau :

Article 1^{er}. Discours de M. Finné, qui déclare vouloir rectifier quelques inexactitudes avancées la veille par M. Cateau, en ce qui concerne l'application des lois linguistiques dans l'enseignement à Bruxelles, p. 458, 459. — M. Dierckx, m. i. p., commence à répondre, en français, au discours de M. Finné; M. Lysens proteste, estimant que le ministre doit parler en néerlandais; le tumulte augmente et M. le président suspend la séance, p. 459.

La séance est reprise et M. Dierckx, m. i. p., relève quelques observations faites par M. Finné et donne des explications, p. 459. — L'article est adopté, p. 459. — Voir l'annexe à la séance du 1^{er} février des *Annales parlementaires* du Sénat.

Art. 2. M. le président indique un amendement de M. Van Dieren, p. 460. — M. Van Dieren motive et défend son amendement, p. 460. — M. le président donne la parole à M. Verbist; M. Dierckx, m. i. p., proteste, estimant que le président n'a pas voulu voir son geste tendant à obtenir la parole, p. 460. — M. le président proteste à son tour contre les affirmations de M. Dierckx, m. i. p.; diverses observations sont échangées entre le ministre et le président à ce sujet et M. le président suspend à nouveau la séance, p. 460, 461.

La séance est reprise; M. Dierckx, m. i. p., s'excuse du mouvement d'énerverment auquel il a cédé, puis expose l'attitude du gouvernement à l'égard de l'amendement de M. Van Dieren, qu'il estime non-recevable, mais se déclare disposé à examiner la question qui a motivé l'amendement, p. 461. — Discours de M. Verbist, qui met en doute l'efficacité de l'amendement de M. Dieren et motive le vote négatif que la droite émettra sur cet amendement, p. 461. — M. Hanquet renonce à la parole; M. de Fraipont déclare que son groupe soutiendra l'amendement; M. Van Dieren fait encore des observations et demande l'appel nominal, p. 461. — L'amendement de

Budgets. INSTRUCTION PUBLIQUE. Exercice 1939 (suite)

M. Van Dieren est repoussé par 92 voix contre 22 et 7 abstentions, p. 462. — Se sont abstenus : MM. Disière, Matagne, Rombaut, Mme Spaak, MM. Van Eyndonck, Vos (Herman) et Vernaux, p. 462. — L'article 2 est adopté, p. 462. — Voir l'annexe comme ci-dessus.

Art. 3 à 15. Adoptés sans observations avec les amendements du gouvernement, p. 462. — Voir l'annexe.

Art. 16. M. le président fait remarquer qu'un amendement de M. Van Dieren à cet article, tombe, par suite du rejet de son amendement à l'article 2, p. 462. — Est entendu : M. De Boodt, qui pose une question au sujet de la diminution des subsides pour l'enseignement agricole post-scolaire et demande que cette mesure ne soit pas appliquée; M. Dierckx, m. i. p., déclare ne pouvoir accepter cette suggestion, p. 462. — L'article 16 est adopté, p. 462. — Voir l'annexe.

Art. 17 à 60. Adoptés sans observations, avec les amendements du gouvernement, p. 462. — V. l'annexe, comme ci-dessus.

Articles du projet de loi.

Art. 1^{er}. Adopté sans observations, p. 462.

Art. 2 et 3. M. Dautrepoint fait remarquer que ces articles apportent des modifications à une loi organique et estime qu'ils doivent donc être disjointes du budget, p. 463. — M. le président estime que cette observation est motivée et qu'il y a lieu de transformer ces dispositions en projets de loi distincts qui pourraient être votés le lendemain, p. 463. — M. Dierckx, m. i. p., se rallie à la procédure proposée par le président, p. 463. — Le Sénat décide de disjointer les articles 2 et 3; par conséquent, l'article 1^{er} devient l'article unique, p. 463.

V. pour les articles disjointes : Enseignement : a) Enseignement primaire : Traitements et pensions; b) Enseignement supérieur : Bourses.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 104 voix contre 16 et une abstention, p. 477 (2 février 1939). — S'est abstenu : M. de Fraipont, p. 478. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Motion d'ordre de M. Finné, qui rectifie une affirmation produite par le ministre au cours de la séance du mardi matin, 31 janvier, en ce qui concerne la situation linguistique de l'enseignement à Bruxelles, p. 488. — Observations de M. Dierckx, m. i. p., p. 488.

INTÉRIEUR ET SANTÉ PUBLIQUE.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-VII. Projet du gouvernement.

N° 19. Amendements du gouvernement.

N° 26. Rapport de M. Harmegnies (section A : Intérieur).

N° 49. Rapport de M. Renard (section B : Santé publique).

Service de l'intérieur.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Harmegnies, p. 96 (29 novembre 1938).

Service de la santé publique.

M. le président exprime ses regrets que le rapport sur cette partie du budget ne soit pas encore déposé, les deux budgets devant être discutés et votés au cours de la semaine, p. 172. — M. Renard, rapp., déclare devoir remettre le dépôt de son rapport, terminé d'ailleurs, jusqu'au moment où sera résolue la question du crédit en faveur des estropiés et mutilés, p. 173. — Mlle Baers estime que cette question pourrait être tranchée par voie d'amendement; M. le président insiste afin que le rapport soit déposé sans retard, p. 173. — Observations de MM. Renard, Moulin, p. 173.

Budget de l'intérieur et de la santé publique pour 1939 :

*Section A : Intérieur.**Discussion générale.*

Discours de MM. le chevalier Dessain (qui expose la situation financière désastreuse de nombreuses communes et suggère des mesures pour y remédier, puis indique les desiderata des anciens prisonniers politiques de la guerre); Gabriel (qui défend les intérêts des veuves et orphelins); Nèves (qui émet des considérations au sujet du taux excessif des indemnités payées à certains fonctionnaires de Verviers et d'Eupen, puis attire l'attention du ministre sur la question de la protection de la population civile en cas de guerre, estime que les divers services de la défense passive devraient être concentrés au ministère de la défense nationale); Roland (qui prie le ministre de revoir la question du statut linguistique de la ville d'Enghien, puis demande que des instances soient faites pour hâter le vote par la Chambre du projet concernant l'assistance publique), p. 174 à 178. — Discours de MM. Noël (qui expose la situation désespérée de nombreuses communes, demande le vote rapide du projet relatif à l'assistance publique, traite les problèmes de la défense aérienne et du ravitaillement de la population civile, puis insiste sur des

Budgets. INTÉRIEUR ET SANTÉ PUBLIQUE. Exercice 1939 (suite)

faits s'étant produits à Huy lors d'une manifestation); Vinck (qui parle du Fonds de communes, de la nécessité de résoudre le problème du statut financier des communes et se plaint des lenteurs administratives en matière d'approbation de résolutions prises par les communes); Harmegnies, rapp. du budget de l'intérieur (qui aborde le problème de la défense passive, demande que les promesses faites aux communes par le gouvernement soient tenues, fait diverses suggestions et réclame des locaux suffisants pour le gouvernement provincial du Hainaut); Vander Stegen (qui émet des considérations au sujet de l'assainissement des finances communales, demande la réforme de la fiscalité communale, un programme concret en matière de défense passive et estime que ce service devrait être rattaché au ministère de la défense nationale); Lalemand (qui s'occupe spécialement de la question de l'éducation physique et des sports et réclame l'instauration du brevet d'éducation physique); Vanderpoorten (qui demande un appui, au moins moral, en faveur de la gymnastique); Vernaux (qui proteste contre la réduction des crédits pour la protection antiaérienne et pour l'éducation physique, puis parle de la détresse de nombreuses communes et des moyens d'y porter remède); Finné (qui traite la question linguistique d'Enghien et estime que la loi sur l'emploi des langues est sabotée dans de nombreuses localités); Deumens (qui soulève certains cas spéciaux en matière de régies d'électricité, puis parle des finances communales, notamment à Hasselt, et pose une question au ministre), p. 180 à 192. — Observations de MM. Merlot, m. i. s. p., Vernaux, Hans, p. 181, 185.

Motion d'ordre de M. Gabriel, qui fait remarquer que le rapport sur le service de la santé publique n'est pas encore distribué, p. 192. — M. le président déclare que les orateurs pourront encore prendre la parole le lendemain, après la distribution du rapport, puis propose de décider que la discussion sera terminée le mardi matin, p. 192. — Le rapporteur du budget de la santé publique et le Sénat marquent leur accord, p. 192.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Sasserath (qui défend les intérêts des déportés); Boon (qui appuie les observations de M. Sasserath en faveur des déportés, puis demande des crédits plus larges pour la création et l'amélioration des services d'incendie, parle notamment des officiers sapeurs-pompiers et demande un statut pour les pompiers communaux); Bernard, Louis (qui réclame l'autonomie communale en matière fiscale); Gillon (qui proteste contre le fait qu'il faut introduire une demande pour obtenir la médaille de déporté politique), p. 196 à 198. — Discours de M. Merlot, m. i. s. p., qui répond aux observations des différents orateurs et expose le point de vue du gouvernement en ce qui concerne le problème communal, p. 198 à 204. — Observations de MM. Catteau, Devos, p. 203. — Erratum au discours de M. L. Bernard, p. 239.

Section B : Santé publique.

Dépôt du rapport par M. Renard, p. 204 (15 décembre 1938).

Discussion générale.

Discours de M. Moulin (qui déplore le rattachement de ce département au ministère de l'intérieur, critique la manière dont le budget est présenté, émet des considérations au sujet de la réglementation des allocations-chômage, de la lutte contre les taudis, de l'aide aux tuberculeux et cancéreux, de l'Office national de l'Enfance, etc.); Mlle Baers (qui indique quelles doivent être, à son avis, les activités principales du service de la santé publique, estime que l'Office des estropiés et mutilés doit dépendre du ministère du travail et de la prévoyance sociale et défend l'amendement présenté à ce sujet, puis parle de la protection contre l'alcoolisme, de la réduction de la subvention à l'O. N. E. ainsi que de l'aide que pourraient donner les femmes en cas de mobilisation), p. 206 à 210. — Observation de M. Merlot, p. 206.

M. le président propose de limiter le temps de parole à cinq minutes, et cette proposition est admise, p. 210. — Observation de M. Bourguignon, p. 210.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. le comte Lippens (qui appuie les observations de M. Lalemand en ce qui concerne notamment l'éducation physique et les sports); Renard, rapp. (qui attire l'attention du Sénat sur le caractère que le département veut donner à son activité, rencontre les observations des différents orateurs, puis traite spécialement la question des estropiés et des malades professionnels); Bourguignon (qui critique la politique du gouvernement en matière de santé publique); Gabriel (qui préconise la lutte contre les taudis, la suppression des retards dans l'examen des dossiers des estropiés et mutilés et estime qu'il faudrait admettre les aveugles et les sourds-muets à postuler des emplois dans les administrations publiques); Leyniers (qui appuie l'amendement de Mlle Baers tendant à maintenir au département du travail et de la prévoyance sociale le Fonds des estropiés et mutilés, motive son

Budgets. INTÉRIEUR ET SANTÉ PUBLIQUE. Exercice 1939 (suite)

point de vue en cette matière); Mme Spaak (qui estime préférable de rattacher au service de la santé publique l'Office des estropiés et mutilés, regrette la réduction des subsides aux œuvres de l'enfance et plaide la cause des enfants débiles); M. Gravez (qui se rallie aux objections formulées par M. Bourguignon contre la discussion sommaire du présent budget, préconise la création d'un bureau de vote volant au moment des élections, estime que les fonctions de bourgmestre devraient être érigées en fonctions publiques, parle du problème de l'assistance publique, combat le rattachement de l'Office des estropiés et mutilés au département de la santé publique et défend les intérêts flamands), p. 210 à 219. Observations de M. Rutten, Mlle Baers, MM. Renard, rapp., Merlot, m. i. s. p., p. 212, 214, 215. — La liste des orateurs dans la discussion générale est close.

Observations de M. le président au sujet de la suite du débat, p. 219.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. J.-J. De Clercq, qui pose deux questions au ministre : l'une au sujet des subsides à accorder aux dispensaires antituberculeux libres, l'autre concernant le plan général de l'action envisagée par le gouvernement en matière sanitaire, p. 262, 263.

Discours de M. Merlot, m. i. s. p., qui répond aux observations présentées par les différents orateurs et s'explique notamment au sujet du transfert de l'Office des estropiés et mutilés au département de la santé publique, défend ce projet et combat l'amendement de Mlle Baers, p. 263 à 267. — Observations de M. J.-J. De Clercq, Mlle Baers, MM. Jauniaux, Van Overbergh, p. 265, 266. — Discours de MM. Leyniers (qui combat les arguments du ministre concernant le transfert des crédits de l'Office des estropiés et mutilés au département de la santé publique); Moulin (qui estime l'amendement de Mlle Baers, visant le transfert inutile et dangereux); Merlot, m. i. s. p. (qui insiste pour que le Sénat n'adopte pas l'amendement); Mlle Baers (qui défend son amendement), p. 267, 268. — Observations de MM. Van Overbergh, le président, J.-J. De Clercq, Merlot, m. i. s. p., p. 267, 268. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau.

M. le président indique les amendements de Mlle Baers visant une série d'articles concernant les services des estropiés et mutilés, puis l'amendement de Mlle Baers à l'article 58 et concernant la lutte contre l'alcoolisme, ainsi qu'un sous-amendement présenté à ce texte par le ministre; M. le président propose de passer au vote des articles non amendés et de procéder l'après-midi du lendemain au vote sur les amendements, p. 268. — Observation de M. Merlot, m. i. s. p., p. 268.

Les articles 1 à fin du tableau sont adoptés, à l'exception des articles 40, 41, 44, 46, 47, 49, 51, 58, 60, 65, 70 et 71 auxquels des amendements sont présentés, p. 268.

Le vote des articles auxquels des amendements sont présentés est réservé, p. 268.

Discussion de l'article 58, amendé par Mlle Baers et sous-amendé par le gouvernement; Discours de Mlle Baers (qui défend son amendement visant la propagande antialcoolique); Merlot m. i. s. p. (qui défend le sous-amendement du gouvernement); Orban (qui appuie l'amendement Baers, puis soulève la question des subsides aux auberges de la jeunesse), p. 269. — M. Merlot, m. i. s. p., répond à M. Orban au sujet de la question des auberges de jeunesse, p. 269. — La discussion des articles est close et le vote sur les amendements est remis au lendemain.

Reprise du vote sur les articles 40, 41, 44, 46, 47, 49, 51, 60, 65, 70 et 71.

M. le président donne une nouvelle lecture des articles auxquels se rattachent les amendements de Mlle Baers, MM. Van Cauwenbergh et Bossuyt et propose de ne procéder qu'à un seul vote sur les articles réservés, p. 279. — Assentiment du Sénat, p. 279. — Discussion: Sont entendus: MM. Gillon (qui motive le vote affirmatif que le groupe libéral émettra sur les amendements de Mlle Baers); Vinck (qui indique les raisons pour lesquelles son groupe votera contre les amendements), p. 279, 280. — M. Leyniers demande si le vote portera sur tous les articles réservés, p. 280. — M. le président déclare que l'article 58 fait exception, seuls les articles concernant le fonds des estropiés sont en discussion, p. 280. — Mlle Baers demande l'appel nominal; il y est procédé et les articles réservés, avec les amendements qui y sont présentés, sont adoptés par 78 voix contre 61, p. 280.

Vote sur l'article 58 et sur l'amendement de Mlle Baers (lutte contre l'alcoolisme).

Mlle Baers déclare que si le ministre s'engage à lui donner satisfaction, elle retirera son amendement; M. Merlot, m. i. s. p., fait des observations et indique le sous-amendement qu'il propose; M. le président indique le texte qu'il propose, p. 280.

Budgets. INTÉRIEUR ET SANTÉ PUBLIQUE. Exercice 1939 (suite)

— Observations de MM. Jauniaux et Orban sur l'interprétation; M. Merlot, m. i. s. p., marque son accord, p. 280. — L'article 58 est adopté dans le texte indiqué par le président, p. 281.

Le Sénat décide de procéder immédiatement au vote en seconde lecture des articles amendés, p. 281.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 281. — V. l'annexe à la fin de la séance du 22 décembre, p. 297 à 306.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 281.

M. E. Delvaux motive le vote négatif de son groupe, p. 281.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix contre 17 et une abstention, p. 282 (22 décembre 1938). — S'est abstenu: M. Minnaert, p. 282. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

JUSTICE.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5.-V. Projet du gouvernement.
N° 19. Amendements du gouvernement.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-XVII. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 37. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 décembre 1938, p. 164. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

V. pour la discussion générale de ce budget la sous-rubrique: Voies et moyens, les budgets et projets financiers ayant fait l'objet d'une discussion d'ensemble.

Articles du tableau: Successivement mis aux voix et adoptés, p. 347. — V. l'annexe D à la séance du 8 décembre des *Annales parlementaires* de la Chambre.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 348.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 8 et 2 abstentions, p. 357 (28 décembre 1938). — Se sont abstenus: MM. le baron de Dorlodot et Minnaert, p. 357. — Le projet est soumis à la sanction royale.

PENSIONS.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-III. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 40. Rapport de M. Beauvuin.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 8 décembre 1938, p. 164. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Beauvuin, p. 204 (15 décembre 1938).

V. pour la discussion générale de ce budget la sous-rubrique: Voies et moyens, les budgets et projets financiers ayant fait l'objet d'une discussion d'ensemble.

Articles des tableaux: Successivement mis aux voix et adoptés, p. 347. — V. l'annexe C à la séance du 8 décembre des *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants.

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 347.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 7 et 4 abstentions, p. 357 (28 décembre 1938). — Se sont abstenus: MM. Clesse (Daniel), baron de Dorlodot, Devaux (Auguste), et Minnaert, p. 357. — Le projet est soumis à la sanction royale.

RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.*Exercice 1939.*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 8 décembre 1939, p. 164. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.*Exercice 1939.*

Doc. — n° 5-XIX. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 38. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Budgets. RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE. Exercice 1939 (suite)

Ann. — Rapporteur : M. Jos. De Clercq.

La discussion générale de ce budget est jointe à celle du budget des voies et moyens et d'autres projets financiers. V. donc la sous-rubrique : Voies et moyens.

Articles du tableau : Successivement mis aux voix et adoptés, p. 348. — V. l'annexe E à la séance du 8 décembre des *Annales parlementaires* de la Chambre.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté sans observations, p. 348.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 7 et 4 abstentions, p. 356 (28 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Clesse (Daniel), baron de Dorlodot, Devaux (Auguste) et Minnaert, p. 357. — Le projet est soumis à la sanction royale.

SANTÉ PUBLIQUE. — V. plus haut : Intérieur et santé publique.

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE.

Exercice 1939.

Doc. — N° 5-XI. Projet du gouvernement.

N° 19. Amendements du gouvernement.

N° 84. Rapport de M. J.-J. De Clercq.

N° 86. Amendements du gouvernement.

N° 98. Amendements du gouvernement.

Ann. — Rapporteur : M. J.-J. De Clercq.

M. le président annonce que la discussion de ce budget sera entamée le mardi suivant, 7 février, puis poursuivie et terminée le lendemain, p. 488.

Discussion générale.

Discours de MM. Rogister (qui signale certaines imperfections des lois sociales, notamment en matière de congés payés, de classement des communes en vue des allocations de chômage, ainsi qu'en ce qui concerne l'inspection du travail); Bossuyt (qui conteste quelques points du rapport et demande s'il n'y a pas lieu de modifier le système des pensions de vieillesse; traite ensuite le problème du chômage, sous ses diverses formes, et parle des remèdes à y apporter, du contrôle sur les états de paiement de l'O. N. P. C.; aborde enfin les questions des allocations familiales, de la durée du travail, des congés et de l'application de la loi sur les carnets de salaires); Henricot (qui attire l'attention sur l'interprétation et sur l'application des lois relatives aux congés payés et à la généralisation des allocations familiales, critique certaines dispositions de ces lois et demande qu'on évite d'accabler l'industrie de charges trop lourdes); Lohest (qui, parlant au nom de la droite, estime que le projet sur l'assurance-chômage devrait être examiné au double point de vue social et financier, rappelle la nécessité de la révision de la loi sur les allocations familiales et de l'étude du problème de l'organisation ouvrière); Roland (qui estime que la réglementation est trop sévère en matière de chômage, réclame la suppression de la circulaire ministérielle T/61 du 31 août 1936, parle de la protection et de l'inspection du travail, ainsi que des services qui en sont chargés, notamment en ce qui concerne la situation d'un inspecteur-directeur du pays wallon; insiste enfin sur la nécessité du renforcement du contrôle de la main-d'œuvre artistique étrangère); Mme Spaak (qui demande l'extension, à tous les orphelins en général, de certaines mesures prises en faveur des orphelins des victimes du travail); MM. Guinotte (qui critique le fonctionnarisme excessif résultant des lois sociales et s'inquiète des difficultés de l'industrie); Moulin (qui annonce son vote affirmatif, demande que le service des estropiés reste rattaché à ce département, insiste sur la nécessité de vulgariser l'esprit de prévoyance, dépose un amendement à l'article 17, réclame pour Tournai un contrôleur du travail et critique les conditions mises à l'octroi de la majoration de pension de vieillesse sans enquête); Mme Maréchal (qui aborde le grave problème du chômage, demande qu'on développe en Flandre l'enseignement technique et industriel et réclame l'application stricte des lois linguistiques), p. 490 à 508. — Observations de MM. Henricot, Delattre, m. t. p. s., Jauniaux, Dautrepret, p. 502, 504 à 506.

Au début de la séance du 8 février, M. J.-J. De Clercq, rapp., proteste, par motion d'ordre, parce que des membres du Sénat sont retenus en commission, alors qu'on discute ce budget en séance publique, p. 509. — Observations de MM. Delattre, m. t. p. s., et le président, p. 509, 510. — La séance est suspendue jusqu'au moment où la commission cessera ses travaux, p. 510.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Gabriel (qui demande si la législation sociale ne pourrait s'étendre aux classes moyennes et aux petits cultivateurs, intervient en faveur des veuves et orphelins ainsi que des estropiés et des mutilés); Coole (qui attire l'attention sur les conclusions du rapport du service médical du travail

Budgets. TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE. Exercice 1939 (suite)

pour 1937 et estime que l'organisation du service médical doit être revue; parle ensuite des accidents du travail, des allocations familiales ainsi que du déséquilibre entre le nombre de fonctionnaires flamands et wallons dans ce département); Bologne (qui demande, en faveur des employés et des voyageurs de commerce, la révision de la loi sur le contrat d'emploi); Demoulin (qui réclame une amélioration de la situation de nombreux vieux pensionnés, signale la mauvaise interprétation des dispositions légales, en ce qui concerne les estropiés); Harmegnies (qui attire l'attention du ministre sur la situation malheureuse des employés invalides); de Schrijnmaekers de Dormael (qui rappelle la situation lamentable de l'industrie diamantaire, estime que les diamants congolais devraient être vendus directement aux Belges, critique l'emploi de main d'œuvre étrangère et suggère diverses mesures, dans l'intérêt vital des patrons et des ouvriers); Van Laerhoven (qui plaide la cause des ouvriers mineurs, en ce qui concerne la pension, les salaires, la durée du travail, etc.); Servais (qui attire l'attention sur les conséquences financières et matérielles de la nouvelle législation sociale, insiste en vue de la coordination et de la simplification de cette législation; rappelle l'urgence des projets modifiant la loi de 1930 sur les allocations familiales); Breugelmans (qui développe des observations concernant les jours fériés locaux, en matière d'allocations de chômage, puis critique le retard dans la liquidation des primes pour la construction d'habitations à bon marché); L. Bernard (qui parle des modalités d'application de la loi sur les pensions de vieillesse, en ce qui concerne la rente alimentaire due par les enfants à leurs ascendants), p. 510 à 519. — Observations de Mlle Baers (qui appuie les observations de M. Bologne concernant la situation des employés et voyageurs de commerce); M. Delattre, m. t. p. s., p. 512, 516, 518.

Discours de MM. J.-J. De Clercq, rapp. (qui commence par répondre à des observations de M. Bossuyt, puis commente et défend son rapport, estime que la législation sociale doit être complétée, coordonnée et simplifiée, souhaite qu'il soit mis fin aux méthodes hâtives et surannées du travail parlementaire, met en garde contre l'écartèlement en matière de législation sociale et défend le point de vue de la commission); Rutten (qui demande une révision de la loi en faveur des victimes de maladies professionnelles, et combat les arguments de M. Henricot en matière d'allocations familiales); Jauniaux (qui parle en ordre principal des allocations familiales et de l'assurance-invalidité, approuve le précompte, signale les efforts faits par la mutualité belge contre la tuberculose et contre le cancer et termine en exposant les revendications des « Femmes prévoyantes » en matière de pensions), p. 521 à 536. — Observations de MM. Delattre, m. t. p. s., Rutten, p. 524, 526, 530.

Discours de M. Delattre, m. t. p. s., qui répond aux observations présentées, spécialement en ce qui concerne le chômage, pour lequel il donne les chiffres indiqués par l'O. N. P. C., et les sociétés mutualistes, un tableau des charges qui leur incombent figurant en annexe à la séance de ce même jour (V. p. 557 à 564), p. 536 à 549. — Observations de MM. J.-J. De Clercq, rapp., Henricot, Mlle Baers (au sujet de l'aide aux orphelins), p. 537 à 542, 547 à 549.

M. Minnaert propose, par motion d'ordre, de lever la séance, p. 549. — Observations de MM. le président (qui propose d'entendre encore un ou deux orateurs), Van Dieren (qui prie M. Minnaert de céder son tour de parole à M. De Mont), p. 549. — Le Sénat décide de poursuivre le débat.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. De Mont (qui expose son point de vue en ce qui concerne l'affaire Imianitoff); Heyndels (qui estime que de nouvelles méthodes s'imposent en matière sociale, notamment en ce qui concerne les pensions de vieillesse, puis parle de l'amnistie en matière sociale); Van Dieren (qui estime que la responsabilité du ministre est engagée dans l'affaire Imianitoff et développe son point de vue); Bourguignon (qui fait remarquer que les responsabilités sont multiples et s'attache à les établir); Delattre, m. t. p. s. (qui répond aux observations concernant le cas Imianitoff), p. 549 à 555. — Observations de MM. Delattre, m. t. p. s., de Grunne, p. 550 à 554.

Discours de MM. Minnaert (qui prévoit une aggravation de la crise, demande le relèvement du taux de l'indemnité-chômage et la suppression des jours de carence, proteste contre l'exclusive lancée contre les communistes par les employeurs et les syndicats; plaide la cause des estropiés et mutilés et motive le vote hostile de son groupe); Boon (qui attire l'attention sur les conséquences, parfois dangereuses pour l'avenir, des lois sociales appliquées trop hâtivement; craint que le chômage ne s'aggrave dans de fortes proportions, critique l'application des quarante heures de travail à l'industrie, estime que la politique poursuivie ces dernières années a été profitable surtout aux ouvriers étrangers; demande la réduction et la simplification des charges fiscales, la création du corporatisme, se déclare partisan du précompte, parle de la construction éventuelle d'un « Palais du Travail », demande une politique familiale large et hardie et motive le vote négatif

Budgets. TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE. Exercice 1939 (suite)

de son groupe); Delattre, m. t. p. s. (qui répond notamment aux observations de M. Boon concernant l'éventuel « Palais du Travail »); Van Coillie (qui expose certains points de la politique familiale qu'il voudrait voir poursuivre, préconise la simplification de la législation sociale, puis aborde le problème du séjour des étrangers en Belgique), p. 565 à 575. — Observations de M. Delattre, m. t. p. s., p. 574. — M. Minnaert réclame une réponse du ministre au sujet des jours de carence; M. Delattre, m. t. p. s., répond à M. Minnaert, p. 575. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau.

Art. 1^{er} à 16. Adoptés sans observations avec les amendements du gouvernement, p. 575. — Voir l'annexe à la séance du 9 février des *Annales parlementaires* du Sénat.

Art. 17. M. Delattre, m. t. p. s., déclare accepter un amendement de M. Moulin; M. J.-J. De Clercq, rapp., se déclare d'accord et l'article ainsi modifié est adopté, p. 575. — V. l'annexe, comme ci-dessus.

Art. 18 à 31. Adoptés sans observations, p. 575. — V. l'annexe comme ci-dessus.

Art. 32. M. le président indique un amendement du gouvernement, p. 575. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 574. — V. l'annexe.

Art. 33 à 54. Adoptés sans observations avec les amendements du gouvernement, p. 575. — V. l'annexe, comme ci-dessus.

L'article unique du projet de loi contenant le budget est adopté sans observations, p. 575.

Motion d'ordre de M. Doutrepoint, qui précise le sens d'une observation qu'il a faite la veille à l'adresse de M. Van Dieren, p. 577.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 17 et 3 abstentions, p. 577 (9 février 1939). — Se sont abstenus : MM. Beauduin, Carton de Tournai et le comte Lippens, p. 578. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAVAUX PUBLICS ET RÉSORPTION DU CHOMAGE.*Exercice 1939.*

Doc. — N° 5-IX. Projet du gouvernement.

N° 104. Rapport de M. Van Belle.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 31 janvier 1939, p. 458. — Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES. — RÉGULARISATIONS. — TRANSFERTS.

Exercices 1937 et antérieurs et 1938. — Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1938 et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1937 et antérieurs et à l'exercice 1938. — Doc. n° 245, sess. 1937-1938.

Doc. — N° 43. Rapport de M. Doutrepoint.

Ann. — Motion d'ordre de M. Doutrepoint, rapp., qui relève une remarque faite à la Chambre des représentants, par le ministre des finances, la semaine précédente et tient à préciser que le retard, dans le dépôt de son rapport sur ce projet, ne lui est pas imputable, p. 116.

Dépôt du rapport par M. Doutrepoint, p. 196 (15 décembre 1938).

V. pour la discussion générale de ce projet, la sous-rubrique : Voies et moyens, les budgets et projets financiers ayant fait l'objet d'une discussion d'ensemble.

Articles des tableaux : Successivement mis aux voix et adoptés, avec les amendements du gouvernement, p. 349.

Articles du projet de loi : Adoptés sans observations, p. 349 à 354.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 7 et 4 abstentions, p. 357 (28 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Clesse (Daniel), baron de Dorlodot, Devaux (Auguste) et Minnaert, p. 357. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1938 et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1937 et antérieurs et à l'exercice 1938.

Doc. — N° 32. Projet du gouvernement.

N° 83. Rapport de M. Doutrepoint.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Janssen, m. f., p. 165 (13 décembre 1938). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Doutrepoint.

Budgets. CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES. Régularisations, transferts (suite)*Discussion générale.*

Discours de M. Doutrepoint, rapp., qui indique deux réponses qu'il a reçues, après le dépôt de ce rapport, à des questions qu'il avait posées et en indique une autre à laquelle il n'a pas été répondu, p. 362.

Est entendu : M. de Grunne, qui estime que la conclusion du rapport équivaut à un rejet des crédits demandés et déclare que son groupe se conformera à cette logique, p. 362.

Discours de M. Janssen, m. f., qui combat certaines conclusions du rapport, estime qu'il soulève d'importantes questions de principe, défend le projet et demande au Sénat de repousser l'amendement proposé par la commission des finances, p. 362 à 364.

Discours de M. Doutrepoint, rapp., qui commence par indiquer les causes du retard dans le dépôt de son rapport, annonce que la commission retire son amendement et prie le ministre de tenir la main à ce que les crédits ne soient plus dépassés, p. 364, 365.

Discours de MM. J. Devos (qui intervient en faveur des familles nombreuses); Janssen, m. f. (qui remercie le rapporteur pour le retrait de l'amendement); Van Dieren (qui estime que la situation actuelle est malsaine et qu'il en sera ainsi tant que les méthodes actuelles ne seront pas modifiées), p. 365. — La discussion générale est close.

Art. 1 à 15. Adoptés sans observations, p. 365 à 370.

Art. 15bis nouveau proposé par amendement par la commission. M. Doutrepoint, rapp., déclare que la commission retire cet amendement, p. 370.

Art. 16. Adopté sans observations, p. 370.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix contre 27 et 1 abstention, p. 370 (24 janvier 1939). — S'est abstenu : M. De Hasque, p. 370. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

EQUILIBRE BUDGÉTAIRE.

Abrogation de l'article 3, 9°, de la loi du 23 mars 1932 établissant des mesures temporaires en vue de maintenir l'équilibre budgétaire. — V. Armée : Chevrons de front.

Pouvoirs spéciaux. — Projet de loi autorisant le Roi à prendre les mesures nécessaires afin de maintenir l'équilibre du budget général de 1939.

Ann. — A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Van Dieren demande si ce projet va être porté à l'ordre du jour; M. le président fait remarquer qu'il n'est pas encore voté par la Chambre, p. 296.

Bureau du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif.

C

Certificat d'immatriculation. — V. Marine : Droit maritime.

Chambres législatives-Sénat.

AJOURNEMENT DU SÉNAT.

Ann. — A la fin de la séance du 28 décembre, M. le président propose au Sénat de s'ajourner au 24 janvier; après diverses observations, cette proposition est admise et M. le président adresse ses vœux aux membres du Sénat et remercie le personnel des services, p. 358.

Pendant la séance du 9 février, M. le président suspend d'abord la séance pendant cinquante minutes, aucun membre du gouvernement ne se trouvant à son banc, puis, la séance étant reprise et le gouvernement n'étant toujours pas représenté, propose au Sénat de s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure, p. 578.

A la fin de la séance du 22 février, le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi suivant, p. 589.

BUREAU DÉFINITIF.

Ann. — *Président du Sénat* : M. Van Overbergh propose de réélire, par acclamations, M. Moyersoen, p. 3. — Le Sénat étant unanime, M. Moyersoen est réélu, par acclamations, président du Sénat, p. 3.

Premier vice-président du Sénat : M. De Mont annonce que, la gauche libérale et le groupe socialiste s'opposant à la représentation de la minorité au bureau du Sénat, son groupe ne présentera pas de candidat, puis annonce que le comte de Grunne reprend la présidence du groupe rexiste au Sénat, p. 3. — M. Van Dieren annonce que le groupe nationaliste flamand présentera des candidatures pour l'une des places de secrétaires et pour l'une des fonctions de questeur et demande que les dispositions réglementaires soient appliquées pour ces nominations, p. 3. — M. Van Belle propose la candidature de M. Vinck, p. 3. — M. De Mont demande qu'il soit procédé au scrutin, p. 3. — Il y est procédé et M. Vinck est proclamé premier vice-président, p. 4.

Chambres législatives-Sénat. BUREAU DÉFINITIF (suite)

Deuxième vice-président : M. Henricot propose la réélection du baron Boël, p. 4. — M. Noël réclame le scrutin pour la nomination de tous les membres du bureau, p. 4. — Observations de M. de Grunne, p. 4. — M. le baron Boël est proclamé, par scrutin, deuxième vice-président du Sénat, p. 4.

Troisième vice-président : M. Vinck propose la candidature de M. Soudan, p. 4. — M. Noël retire sa motion réclamant le vote; observations de M. Vinck, p. 4. — M. Soudan est élu troisième vice-président du Sénat, p. 4.

Secrétaires du Sénat : M. Van Overbergh propose le renouvellement du mandat de tous les secrétaires et présente, pour le groupe catholique, la candidature de MM. Leyniers et Mullie, p. 4. — M. Deumens propose la candidature de M. Finné. M. Vinck présente la candidature de MM. Van Roosbroeck, Matagne et Doutrepoint; M. Henricot propose celle de M. Demets, p. 4. — Il est procédé au scrutin et MM. Van Roosbroeck, Leyniers, Matagne, Mullie, Demets et Doutrepoint sont proclamés secrétaires du Sénat, p. 4.

COMMISSIONS PERMANENTES.

V. aussi plus loin : Listes.

Mutations.

Ann. — M. Casterman remplace M. Van Roosbroeck au sein de la commission permanente du travail et de la prévoyance sociale, p. 458.

Nombre des commissions.

Ann. — Au cours de la première séance de la session, M. le président fait remarquer que la réduction du nombre de ces commissions a donné lieu à des difficultés et propose d'en porter à nouveau le nombre à quatorze, p. 8. — Assentiment du Sénat.

DÉCÈS.

Ann. — Notification du décès de M. le comte de Brouhoven de Bergeyck, ancien sénateur, p. 309.

M. le président annonce au Sénat le décès de M. Rhodius, qui vient d'être frappé de congestion pendant qu'il prononçait un discours, p. 329. — M. le président prononce l'éloge funéraire de M. Rhodius, p. 331, 332.

Notification du décès de M. le baron Houtart, ancien membre du Sénat, ancien ministre, ministre d'Etat, p. 490.

M. le président annonce au Sénat le décès de M. Volckaert, questeur du Sénat, sénateur de Mons-Soignies, et prononce un discours à cette occasion, p. 586.

DÉMISSIONS.

Ann. — M. le président annonce que M. Favieau, sénateur suppléant de Mons-Soignies, qui devait achever le mandat de M. Volckaert, décédé, y renonce, p. 588. — M. le président annonce que le second suppléant de M. Volckaert est M. Jacob, p. 588.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Ann. — *Première séance de la session.* — M. le président annonce que M. Van Remoortel demande la mise à l'ordre du jour de la proposition de loi relative aux engagés volontaires dans l'armée espagnole; M. le président insiste sur l'urgence nécessaire de discuter les budgets et prie les rapporteurs et les commissions de faire diligence, p. 6. — Observations de M. de Grunne sur l'opportunité d'une séance, le lendemain 9 novembre, p. 8, 9.

Séance du 16 novembre. — Observations de M. le président au sujet des interpellations figurant à l'ordre du jour et de l'opportunité de remettre au mardi suivant la prochaine séance du Sénat, p. 37, 38. — M. Harmegnies proteste contre la remise de son interpellation et contre l'attitude du ministre des transports; M. Marck, m. i. p., répond aux observations de M. Harmegnies et déclare ne pas demander la remise de son interpellation, p. 38. — Observations de M. de Grunne au sujet de l'inopportunité de nombreuses interpellations, p. 38. — Nouvelles observations de MM. le président, Harmegnies et Moulin au sujet de la prochaine séance qui tiendra le Sénat et des interpellations qui doivent y figurer, p. 42.

Semaine du 12 au 15 décembre. — M. le président indique les budgets et projets de loi qui seront abordés et terminés au cours de la semaine suivante et estime que des séances du matin devront être tenues, p. 153. — M. Van Dieren proteste contre cette proposition, p. 153.

Séances du 21 décembre. — A la fin de la séance du 20 décembre, M. le président indique les objets qui figureront à l'ordre du jour de ces séances, notamment divers projets qui semblent ne pas devoir donner lieu à débat, ainsi que la suite de la

Chambres législatives-Sénat. — FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

discussion du budget de la santé publique, puis la continuation de l'examen des projets financiers, p. 238. — Observations de M. Barnich, p. 239.

Séance du 22 décembre. — M. le président propose, vu les mauvaises conditions climatiques, de ne pas siéger jusqu'à une heure tardive ce jour-là, mais de remettre la suite des travaux à terminer au mercredi suivant, p. 281. — Assentiment du Sénat.

A la fin de cette séance, M. le président annonce que le Sénat se verra obligé de siéger le mardi suivant ainsi que le mercredi matin et après-midi pour reprendre l'examen du budget des voies et moyens et des autres projets financiers, p. 296. — Observations de M. Van Dieren, p. 296.

Séance du 27 décembre. — A la fin de cette séance, M. le président indique les projets qui figureront à l'ordre du jour de la séance du lendemain, tant le matin que l'après-midi, annonce que le Sénat terminera ses travaux le lendemain et que, en conséquence, des votes pourront avoir lieu dès 2 heures, p. 326.

Dernière séance avant les vacances de nouvel an. — A la fin de la séance du 28 décembre, M. le président propose au Sénat de s'ajourner au 24 janvier, indique l'ordre des travaux qui seront à entamer dès la rentrée, prie les présidents des commissions de prendre des mesures en vue de hâter le dépôt des rapports et fait des suggestions en vue d'arriver à ce que tous les budgets soient votés avant le 1^{er} mars, p. 358. — M. de Grunne estime que le Sénat pourrait se réunir huit ou quinze jours plus tôt, p. 358. — Observations de MM. le président, Van Belle, Bologne, de Grunne, p. 358. — Le Sénat s'ajourne au 24 janvier.

Séance du 24 janvier. — Au début de la séance du 24 janvier, M. le président indique les modifications à apporter à l'ordre du jour, par suite du remaniement ministériel, fait des observations concernant la discussion des budgets ainsi que diverses propositions, p. 361. — Le Sénat marque son accord.

IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE. — V. plus loin : Poursuites à charge de membres du Sénat.

INCIDENTS.

Ann. — Interpellations jointes de MM. le baron Nothomb, baron de Dorlodot et Van Dieren au sujet de l'attitude du gouvernement dans la nomination d'un agent commercial en Espagne nationaliste. Discussion : Rappel au règlement fait par M. Noël sur le point de savoir si le comte de Grunne a le droit de prendre immédiatement la parole, p. 23.

Budget de la défense nationale pour 1938. Fait personnel de M. le baron Nothomb, qui proteste contre des paroles du comte de Grunne, lequel a critiqué les détails qu'il a donnés concernant la défense nationale, p. 116. — Observations du comte de Grunne, p. 116. — L'incident est clos.

Au cours de la séance du 28 décembre, M. Rhodius, pris d'un malaise pendant qu'il prononce un discours au sujet de la rente des chevrons de front, s'affaisse et est transporté hors de l'hémicycle; la séance est suspendue, p. 329. — La séance est reprise; M. le président annonce que M. Rhodius vient de succomber et lève la séance en signe de deuil, p. 329.

Interpellation de M. de Grunne relative au remaniement ministériel du 21 janvier 1939. Après le discours de M. Van Overbergh, M. de Grunne fait un rappel au règlement, estimant que l'orateur n'a nullement parlé de l'interpellation en discussion, p. 385.

Budget de l'instruction publique pour 1939. Discussion des articles du tableau. Art. 1^{er}. Les membres nationalistes flamands, particulièrement MM. Finné et Lysens, protestent parce que M. Dierckx, m. i. p., répond en français aux observations faites par M. Finné; le tumulte grandissant M. le président suspend la séance, p. 459. — Art. 2. M. le président ayant accordé la parole à M. Verbist, M. Dierckx, m. i. p., proteste, estimant que M. le président n'a pas voulu voir son geste tendant à obtenir la parole; M. le président proteste contre les paroles du ministre; M. Dierckx, m. i. p., réclame à nouveau la parole, estimant y avoir droit à n'importe quel moment, en sa qualité de ministre, p. 461. — M. le président fait des observations au sujet de l'affirmation produite par M. Dierckx, puis lui accorde la parole; M. Dierckx, m. i. p., estime que ce n'est que lui accorder son droit; des protestations s'élèvent et M. le président suspend à nouveau la séance, p. 461. — A la reprise de la séance, M. Dierckx, m. i. p., regrette avoir cédé à un mouvement de nervosité et poursuit son exposé, p. 461.

Interpellation de M. Van Dieren au sujet du discours de M. Dierckx, m. i. p., lors de l'inauguration des académies flamandes. M. Boon abordant, dans son discours, le cas du docteur Martens, condamné à mort, après la guerre, pour haute trahison et actuellement membre de l'académie flamande, M. le président le prie de rester dans l'objet en discussion, puis, M. Boon poursuivant son exposé et le tumulte grandissant, lève la séance, p. 470. — Au début de la séance du

Chambres législatives-Sénat. INCIDENTS (suite)

lendemain, des observations sont faites tant par M. le président que par M. Boon au sujet des incidents de la veille, p. 472. — M. Van Dieren fait un rappel au règlement, estimant que M. Boon sort de l'objet en discussion, p. 473, 474. M. de Grunne fait un rappel au règlement pour faire remarquer que, en vertu de l'article 24, le président seul a le droit d'avertir un orateur s'il s'écarte de l'objet en discussion, p. 474. — M. J. Devos fait un rappel au règlement, estimant que M. Demets, tout comme M. Boon, ne s'en est pas tenu à l'objet du débat, p. 474, 475. — Observations de M. le président, p. 475. — Des protestations s'élevant parce que le Sénat discute en séance publique le budget du travail et de la prévoyance sociale pendant que les membres de la commission sont réunis pour l'examen du projet sur l'assurance-chômage, M. le président suspend la séance jusqu'au moment où la commission aura suspendu ses travaux, p. 510.

LISTES.

- Doc.* — N° 1. Liste alphabétique des membres du Sénat.
N° 2. Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.
N° 3. Liste des projets et propositions dont le Sénat est saisi.
N° 4. Listes des commissions permanentes.
N° 106. Tableau des projets et propositions de loi considérés comme non avenus par l'effet de la dissolution des Chambres, le 6 mars 1939.

OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE 1938-1939.

Ann. — M. le président doyen d'âge Lalemand déclare ouverte la session ordinaire de 1938-1939, p. 3.

PÉTITIONS.

Doc. — N° 24. Feuilleton n° 1.

POURSUITES A CHARGE DE MEMBRES DU SÉNAT.

Poursuites engagées contre MM. les sénateurs Vigneron et le comte de Hemricourt de Grunne.

Doc. — N° 9. Rapport de M. Orban.

Ann. — M. le président fait part au Sénat d'une communication du ministre de la justice au sujet de poursuites correctionnelles dont sont l'objet MM. les sénateurs Vigneron et de Grunne; M. le président propose de renvoyer ces affaires à l'examen de la commission de la justice qui, vu l'urgence, se réunirait au cours de la séance, p. 11. — Assentiment du Sénat.

Poursuites engagées contre M. le sénateur Vigneron.

Doc. — N° 51. Rapport de M. Orban.

M. Orban donne lecture du rapport de la commission, laquelle, tenant compte du désir de M. le sénateur Vigneron, conclut à la non-suspension des poursuites, p. 36. — Discussion : Observations de MM. Crokaert (qui combat les conclusions du rapport et proteste contre les pouvoirs donnés aux agents de la police judiciaire); Gillon (qui appuie les conclusions du rapport); Pholien, m. j. (qui expose les principes qui régissent la matière et répond à M. Crokaert); Orban (qui estime que la question de principe doit être examinée par une commission spéciale), p. 36, 37. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 37.

Poursuites à charge de M. de Grunne.

M. Orban donne lecture du rapport de la commission, laquelle, tenant compte de l'insignifiance de la prévention, conclut à la suspension des poursuites, p. 37. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 37.

QUESTEURS DU SÉNAT.

Ann. — M. Van Overbergh propose la candidature de MM. Jos. De Clercq et le comte de la Barre d'Erquelines; M. Van Roosbroeck présente celle de MM. Volckaert et Van Belle; M. Henricot propose la candidature de M. Beauduin, et M. Finné celle de M. Van Dieren, p. 4. — Il est procédé au vote par scrutin de liste et MM. Volckaert, Jos. De Clercq, Van Belle, le comte de la Barre d'Erquelines et Beauduin sont élus questeurs du Sénat, p. 5.

RAPPELS A L'ORDRE OU RAPPELS AU RÈGLEMENT. — V. la sous-rubrique : Incidents.

RÈGLEMENT.

Ann. — Procédure pour la discussion des budgets : Pendant la séance du 24 novembre, M. le président souligne l'ampleur exagérée qu'a prise la discussion des budgets au cours de la précédente session et annonce que le Sénat se réunira en comité secret, le mardi 7 décembre, pour étudier la question de la révision de son règlement en vue d'abrèger les discussions, p. 53.

Chambres législatives-Sénat (suite)

SUSPENSIONS DE SÉANCES. — V. plus haut : Incidents.

VACANCES DU SÉNAT. — V. plus haut : Ajournement du Sénat.

VÉRIFICATION DE POUVOIRS.

Ann. — Vérification des pouvoirs de M. Leroy, sénateur suppléant de l'arrondissement de Namur et Dinant, appelé à faire partie du Sénat à titre effectif, en remplacement de M. Rhodius, décédé.

Dépôt et lecture, par M. le comte de la Barre d'Erquelines, du rapport de la commission, qui conclut à la validation des pouvoirs, p. 362. — M. Mullie donne lecture du texte flamand, p. 362. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Leroy est proclamé membre du Sénat, p. 362. Prestation de serment de M. Leroy, p. 362.

Charbonnage. — V. Mines.

Chevrons de front. — V. Armée.

Chili : Tremblement de terre. — V. Affaires étrangères : Chili.

Chomage et résorption du chômage.

OFFICE NATIONAL DU PLACEMENT ET DU CHOMAGE.

Contribution des employeurs. — *Projet de loi obligeant les employeurs à contribuer à l'Office national du placement et du chômage.*

Doc. — N° 56. Projet du gouvernement.

N° 64. Rapport de M. Rogister.

Ann. — Dépôt du projet par M. Delattre, m. t. p. s., p. 227 (20 décembre 1938). — M. Delattre, m. t. p. s., demande l'urgence et le projet est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 227.

Dépôt du rapport par M. Rogister, p. 267 (21 décembre 1938). — M. Rogister, rapp., demande l'urgence et le projet est inscrit à l'ordre du jour du lendemain après-midi, p. 267.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 22 décembre, M. Delattre, m. t. p. s., insiste afin que le Sénat examine et vote, au cours de cette séance, le projet, qui doit encore être transmis à la Chambre, p. 281. — Cette demande est admise.

Au moment d'aborder la discussion de ce projet, M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. e., fait connaître au Sénat qu'il a reçu une délégation du Comité central industriel, laquelle a protesté contre la hâte apportée au dépôt de ce projet et en a critiqué certaines dispositions. M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. e., indique le point de vue du gouvernement en cette matière, déclare qu'il accepte que la cotisation patronale soit réduite à 30 p. c., répond aux objections faites et demande au Sénat de voter le projet provisoire présenté par le gouvernement, p. 282, 283.

Discussion au sujet de la fixation du débat : Observations de MM. de Grunne (qui demande qu'on s'en tienne à l'ordre du jour); Servais (qui propose l'ajournement); Delattre, m. t. p. s. (qui insiste pour la discussion d'urgence); Van Overbergh (qui propose d'aborder le projet dans trois quarts d'heure); le président (qui propose d'examiner en premier lieu le contingent, etc.); G. Coole (qui propose un vote groupé sur deux projets qu'il indique), p. 283, 284. — La discussion est remise jusqu'au moment où le groupe catholique aura terminé la réunion annoncée par M. Van Overbergh, p. 284.

Motion d'ordre de M. Carton de Tournai, qui expose les raisons pour lesquelles la droite estime qu'il y a lieu de remettre au mercredi suivant l'examen de ce projet, estime que ce projet est en contradiction avec les déclarations faites précédemment par le gouvernement, y fait diverses objections et insiste pour que le Sénat ait le temps d'examiner la question, p. 286, 287. — Observations de MM. Spaak, p. m., m. a. ét., Delattre, m. t. p. s., p. 286.

Discours de M. Spaak, p. m., m. a. ét. c. e., qui fait l'historique de la question qui va se clôturer, défend le projet provisoire que le gouvernement présente et indique dans quelles conditions un accord est intervenu entre le gouvernement et la délégation du Comité central industriel, insiste pour le vote du projet sans autre délai et pose la question de confiance, p. 286 à 289.

Discours de MM. De Mont (qui combat les arguments du premier ministre, puis propose de discuter complètement le projet au cours d'une séance de nuit); Henricot (qui déclare que la gauche libérale avait également l'intention de demander l'ajournement, mais qu'elle s'incline devant la question de confiance posée par le premier ministre, puis demande au moins la remise au lendemain); le comte d'Aspremont-Lynden (qui, au nom de nombreux membres de la droite, estime qu'il y a équivoque et que la procédure normale n'a pas été suivie,

Chômage et résorption du chômage. OFFICE NATIONAL DU PLACEMENT ET DU CHOMAGE. *Contribution des employeurs (suite)*

puis déclare que la droite ne veut pas susciter une crise ministérielle, mais demande au gouvernement de donner à son groupe satisfaction sur d'autres problèmes tout aussi urgents; Van Dieren (qui expose les raisons pour lesquelles son groupe ne veut pas prendre position dans ce débat); de Grunne (qui demande au premier ministre de faire voter non une loi provisoire, mais le projet de la Chambre, amendé dans le sens du précompte général); Carton de Tournai (qui déclare que la droite, ne voulant pas provoquer une crise gouvernementale, renonce à demander l'ajournement), p. 289, 290.

Discussion générale.

Discours de MM. Rutten (qui motive son vote affirmatif et celui de plusieurs de ses amis politiques); Henricot (qui estime que la loi en discussion est contraire à l'équité, motive sa manière de voir, considère le projet comme préjudiciable à l'économie du pays et déclare qu'il ne pourra le voter); Guinotte (qui proteste contre les conditions dans lesquelles la loi est proposée, insiste sur le caractère fiscal du projet, qu'il combat); Boon (qui s'étonne que la commission des finances ne soit pas appelée à examiner le projet, dont il souligne le côté fiscal et motive le vote négatif de son groupe); le vicomte Simonis (qui motive son vote affirmatif); Picard (qui motive le vote négatif du groupe nationaliste flamand), p. 291 à 294. — Observations de M. Delattre, m. t. p. s., p. 293.

Discours de M. Delattre, m. t. p. s., qui répond aux observations présentées et défend le projet, p. 294, 295. — Sont encore entendus : MM. Minnaert (qui motive le vote affirmatif du groupe communiste); Janssens (qui motive son vote affirmatif); Crokaert (qui motive son abstention et celle de quelques-uns de ses collègues); Boon (qui fait remarquer que le vote négatif de son groupe ne concerne que le projet et non le principe de l'assurance-chômage); Jos. De Clercq (qui motive son abstention), p. 295. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Un amendement proposé par la commission est adopté; l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 295.

Art. 2. Le gouvernement propose, par amendement, le remplacement du chiffre 40, proposé par la commission, par le chiffre 35, pour le montant de la cotisation due par les employeurs; cet amendement est adopté, p. 295. — L'article, ainsi amendé, est adopté, p. 295.

Art. 3 et 4. Adoptés sans observations, p. 295, 296.

Art. 5. Un amendement proposé par la commission est adopté; l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 296.

Le Sénat décide de procéder immédiatement au vote en seconde lecture des articles amendés, p. 296.

Les articles amendés sont remis aux voix et sont définitivement adoptés tels qu'ils ont été admis en première lecture, p. 296.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 27 et 18 abstentions, p. 296 (22 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Thiépoint, van Ackere, Van Coillie, Vanderpoorten, Van Peteghem, Verheyden, Catteau, Crokaert, De Clercq (Joseph), Demets, Desmedt (René), Dewals (Victor), De Wilde, Dubois, baron Gendebien, Mullie, Orban et Servais, p. 296. — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Chômeurs (travaux pour occuper les). — V. Expropriations : Expropriations pour cause d'utilité publique.

Circonscriptions judiciaires. — V. Organisation judiciaire.

Code civil. — V. Droit civil.

Code de commerce. — V. Droit commercial.

Code d'instruction criminelle. — V. Instruction criminelle.

Code électoral. — V. Lois électorales.

Code pénal. — V. Droit pénal.

Colonies.

DÉCRETS : PROJETS DE DÉCRETS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU DU SÉNAT PENDANT TRENTE JOURS DE SESSION, CONFORMÉMENT A L'ARTICLE 15 DE LA LOI SUR LE GOUVERNEMENT DU CONGO BELGE.

Projet de décret approuvant l'octroi de permis spéciaux de recherches minières pour la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 5.

SÉNAT. — SESSION EXTRAORD. DE 1938 ET SESSION ORD. DE 1938-1939.

Colonies. DÉCRETS (suite)

Projet de décret approuvant une convention autorisant M. Maril à rechercher les mines dans les territoires du Ruanda-Urundi.
Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 6.

Projet de décret approuvant une convention par laquelle le Comité spécial du Katanga autorise la Compagnie géologique et minière des Ingénieurs et Industriels belges à acquérir le permis spécial n° 3769, délivré à la Société générale de l'Etain.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 6.

Projet de décret approuvant une convention approuvant la prorogation des droits miniers accordés par le Comité spécial du Katanga à M. Tilman.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 6.

Projet de décret portant approbation du renouvellement des licences spéciales de recherches minières de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 165.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le Comité spécial du Katanga et la Compagnie géologique et minière des Ingénieurs et Industriels belges, le 12 octobre 1938.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 360.

Projet de décret portant approbation de la convention conclue le 2 juillet 1938 entre la colonie et la société anonyme Compagnies réunies des Huileries du Congo belge et Savonneries « Lever House, Huillevier », et portant modification à la convention du 14 avril 1911.

Ann. — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 432.

Colportage et démarchage de valeurs mobilières, marchandises, denrées. — V. Droit commercial : Valeurs mobilières, etc.

Combattants, déportés, prisonniers politiques. — V. Guerre : Œuvre nationale des anciens combattants, etc.

Commandant militaire du Palais de la Nation.

DÉCÈS.

Ann. — M. le président annonce au Sénat le décès du major Gillart, commandant militaire du Palais de la Nation, et prononce un discours à cette occasion, p. 586.

Commerce et industrie.

ALCOOL. — V. 1° la rubrique spéciale. — 2° Impôts : a) Douanes et accises : Alcool; b) Impôts directs.

COLPORTAGE ET DÉMARCHAGE DE VALEURS MOBILIÈRES, MARCHANDISES ET DENRÉES. — V. Droit commercial : Valeurs mobilières, etc.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL ET RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE. — V. Professions.

IMPORTATION, EXPORTATION ET TRANSIT DE MARCHANDISES. — V. plus loin : Licences.

LICENCES.

Produits divers : Importation, exportation, transit. — Projet de loi portant ratification d'un certain nombre d'arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juillet 1934, modificative de celle du 30 juin 1931, relative à l'importation, l'exportation et au transit des marchandises.

Doc. — N° 96. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Barnich, m. a. éc., p. 390 (25 janvier 1939). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires économiques.

MAGASINS.

Grands magasins : Ouverture et agrandissement. — Projet de loi portant prorogation de la loi du 1^{er} avril 1938 interdisant l'ouverture ou l'agrandissement de certains établissements de vente en détail.

Doc. — N° 30. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 42. Rapport de M. Servais.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 décembre 1938, p. 165. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires économiques.

Dépôt du rapport par M. Servais, p. 196 (15 décembre 1938).

Commerce et industrie. MAGASINS (suite)*Discussion générale.*

Discours de MM. de Grunne (qui annonce le vote affirmatif de son groupe, mais proteste contre le retard apporté à l'établissement d'un statut définitif); Servais, rapp. (qui répond aux observations de M. de Grunne et fait remarquer que le parlement seul est responsable du retard apporté à l'élaboration d'un statut définitif); Heymans, m. a. éc. c. m. et a. (qui rappelle que le gouvernement a déposé un projet qui semble susceptible de former la base d'un accord au sujet d'une réglementation définitive de la question); Gillon (qui motive le vote négatif de son groupe), p. 250, 251. — Observations de M. de Grunne, p. 251. — La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 251.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 21, p. 261 (21 décembre 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

MARQUES DE FABRIQUE, ETC. — V. Affaires étrangères : Propriété industrielle.

MINES.

Dégâts houillers. — V. Mines.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE : ACTES INTERNATIONAUX. — V. Affaires étrangères.

RÈGLEMENTATION ÉCONOMIQUE. — V. Professions : Groupements professionnels et réglementation économique.

VALEURS : DÉMARCHAGE, ETC. — V. Droit commercial : Valeurs mobilières, etc.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives-Sénat : a) Listes; b) Commissions permanentes.

Communes.

BOURGEMESTRES ET CONSEILLERS COMMUNAUX : EXERCICE DE CES FONCTIONS PAR LES EXPERTS DES VIANDES. — V. plus loin : Loi communale.

LOI COMMUNALE.

Bourgmestres et conseillers communaux. — Proposition de loi permettant aux experts des viandes d'exercer les fonctions de conseiller communal et de bourgmestre.

Doc. — N° 88. Rapport de M. Gillon sur la recevabilité.
N° 94. Proposition de M. Mullie.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de l'intérieur, p. 380 (25 janvier 1939).

PENSIONS. — V. Pensions : Personnel des provinces et des communes.

TRAITEMENTS. — V. Traitement : Personnel des provinces et des communes.

Conseiller communal : Autorisation, pour les experts des viandes, d'exercer cette fonction. — V. Communes : Loi communale.

Conseils de discipline d'appel. — V. Organisation judiciaire : Appel.

Construction navale. — V. Marine : Crédit maritime.

Contingent. — V. Armée.

Contributions. — V. Impôts.

Cour de cassation. — V. Organisation judiciaire.

Cour des comptes.

DISSENTIMENTS ENTRE LA COUR DES COMPTES ET DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS.

Exposé du dissentiment survenu entre la Cour des comptes et le ministère des travaux publics et de la résorption du chômage au sujet d'une amende infligée à un entrepreneur pour retard dans l'achèvement de ses travaux.

Ann. — Transmis par le collège de la Cour des comptes, p. 360.

Cour des comptes. DISSENTIMENTS ENTRE LA COUR DES COMPTES ET DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS (suite)

Dissentiments survenus entre le collège de la Cour des comptes et le ministère des finances en ce qui concerne l'octroi de dispenses du diplôme d'instituteur primaire.

Ann. — Transmis par le collège de la Cour des comptes, p. 360.

Crédit maritime. — V. Marine.

Crédits provisoires et crédits supplémentaires. — V. Budgets.

D

Débites de boissons fermentées ou spiritueuses. — V. Alcool.

Décès de S. S. le Pape Pie XI. — V. Affaires étrangères.

Décès de membres ou anciens membres du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Défense antiaérienne. — V. Guerre.

Dégâts houillers. — V. Mines.

Démarchage de valeurs mobilières, marchandises ou denrées. — V. Droit commercial : Valeurs mobilières, etc.

Déportés de la guerre. — V. Guerre : Œuvre nationale des anciens combattants, déportés, etc.

Dessins et modèles industriels, marques de fabrique ou de commerce. — V. Affaires étrangères : Propriété industrielle.

Discours de M. Dierckx, m. i. p., à l'inauguration des académies flamandes. — V. Interpellations, au nom de M. Van Dieren.

Droit civil.**BAIL.**

Dispositions exceptionnelles : Prorogation. — *Projet de loi portant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.*

Doc. — N° 78. Projet du gouvernement.

N° 81. Rapport de M. Rolin.

Ann. — Motion d'ordre de M. Minnaert, qui fait remarquer que la loi du 11 mars 1938 expire le 31 décembre et estime que cette loi devrait être prorogée pour un nouveau terme d'un an, p. 222. — M. le président fait remarquer à M. Minnaert que sa question constitue une interpellation et non une motion d'ordre, p. 222.

Dépôt du projet par M. Pholien, m. j., p. 309 (27 décembre 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. Rolin, p. 343 (28 décembre 1938). — M. Rolin, rapp., d'accord avec le gouvernement, demande l'urgence et celle-ci étant déclarée, donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 343.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 343.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 23 et 10 abstentions, p. 356 (28 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Cools (Georges), Crokaert, De Boodt, De Clercq (Joseph), De Hasque, De Smet (Pierre), baron Nothomb, Sobry, Temmerman et Vander Stegen, p. 356. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

BAIL A FERME.

Baux en nature. — *Proposition de loi tendant à fixer les prix du froment servant de base pour les baux en nature.*

Doc. — N° 8. Rapport de M. Demarré sur la recevabilité.

N° 16. Proposition de M. De Boodt.

Ann. — Motion d'ordre de M. Criquelion, qui demande que le Sénat vote d'urgence la prise en considération de la proposition qu'il a présentée, avec M. De Boodt, p. 12.

Prise en considération et renvoi aux commissions réunies de la justice et de l'agriculture, p. 44 (24 novembre 1938).

Droit civil. BAIL A FERME (suite)

■ *Réduction temporaire de certains fermages. — Projet de loi prorogeant et modifiant la loi du 10 août 1933 relative à la réduction temporaire de certains fermages, déjà modifiée par la loi du 15 janvier 1938.*

Doc. — N° 66. Rapport de M. Rolin.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 21 décembre 1938, p. 275. — Le projet est renvoyé aux commissions réunies de l'agriculture et de la justice.

Dépôt du rapport par M. Rolin, p. 282 (22 décembre 1938). — M. Rolin, rapp., demande l'urgence, p. 282. — L'urgence est déclarée, M. Rolin rapp., donne lecture de son rapport et du nouveau texte élaboré par les commissions de l'agriculture et de la justice. (Prorogation de la loi), p. 284.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Adopté sans observations, p. 284.

Art. 2. Au moment où cet article est mis aux voix, M. de Grunne proteste, affirmant que, dans le bruit, il n'a pu discerner de quoi il s'agissait, p. 284. — M. le président fait remarquer que tout s'est passé réglementairement, p. 284.

Motion d'ordre de M. Demarré, qui fait remarquer que la discussion était close et que M. de Grunne doit se soumettre au règlement, p. 285.

M. le président annonce que M. de Grunne avait demandé la parole sans qu'il l'ait remarqué et donne la parole à M. de Grunne, p. 285. — Est entendu : M. de Grunne, qui proteste contre les modalités du travail parlementaire, p. 285. — M. le président indique la position de la question et remet aux voix l'article 2, qui est adopté par assis et levé, p. 285.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 122 membres présents, p. 286 (22 décembre 1938). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Droit commercial.**VALEURS MOBILIÈRES, MARCHANDISES ET DENRÉES.**

■ *Colportage et démarchage. — Projet de loi relatif au colportage des valeurs mobilières et au démarchage sur valeurs mobilières et sur marchandises et denrées, modifiant le titre V du livre 1^{er} du Code de commerce et l'arrêté royal n° 10 du 15 octobre 1934.*

Doc. — N° 23. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. M.-L. Gérard, m. f., p. 77 (29 novembre 1938). — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Droit international privé. — V. Affaires étrangères.**Droit maritime. — V. Marine.****Droit pénal.****CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE. — V. Instruction criminelle.****TITRES PROFESSIONNELS : PROTECTION.**

■ *Architectes. — Projet de loi sur la protection du titre et de la profession d'architecte. (Texte réamendé par la Chambre des représentants.)*

Doc. — N° 44. Rapport de M. P. De Smet sur le texte réamendé par la Chambre des représentants.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Smet, p. 196 (15 décembre 1938). — Observations de MM. P. De Smet, rapp., le président, Vermeylen au sujet de la fixation de l'examen du projet, p. 197.

Discussion générale.

Est entendu : M. Dierckx, m. i. p., qui défend le nouveau texte élaboré par les commissions réunies de la Chambre et du Sénat et insiste pour qu'il soit voté sans autre délai, p. 251. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Adopté sans observations, p. 251.

Art. 2. M. le président indique un amendement de la commission; l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 251.

Art. 3 et 4. Adoptés sans observations, p. 251, 252.

Art. 5. M. le président indique un amendement de la commission; l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 252.

Art. 6. Adopté sans observations, p. 252.

Droit pénal. TITRES PROFESSIONNELS : PROTECTION. Architectes (suite)

Art. 7. M. le président indique un amendement de la commission; l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 252.

Art. 8, 9, 10, 11. Adoptés sans observations, p. 252, 253.

Art. 12. M. le président indique un amendement de la commission; l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 253.

Art. 13, nouveau, proposé par amendement par la commission. Adopté sans observations, p. 253.

Le Sénat décide de passer immédiatement au vote en seconde lecture.

Les articles amendés et l'article nouveau (disposition transitoire) sont remis aux voix et définitivement adoptés, p. 253.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 103 membres présents, p. 260 (21 décembre 1938). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Droits. — V. Impôts.**E****Ecole royale militaire. — V. Armée.****Ecoles. — V. Enseignement.****Elections. — V. Lois électorales.****Enseignement.****ENSEIGNEMENT MOYEN.**

■ *Création d'écoles. — Proposition de loi créant une école normale de l'Etat à Hasselt.*

Doc. — N° 29. Rapport de M. Rombaut sur la recevabilité. N° 31. Proposition de M. Demarré.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de l'instruction publique, p. 165, 166 (13 décembre 1938).

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET GARDIEN.

■ *Traitements et pensions. — Projet de loi tendant à la régularisation, au point de vue du traitement et de la pension, de la situation d'un certain nombre de membres du personnel enseignant des écoles primaires et gardiennes. (Article 2, disjoint, du budget de l'instruction publique.)*

Doc. — N° 101. Rapport de M. Matagne.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 476 (2 février 1939). — M. Matagne, rapp., demande l'urgence; celle-ci est déclarée et M. Matagne donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 476. — M. Rombaut donne lecture du texte flamand du rapport, p. 476.

M. Dierckx, m. i. p., se déclare d'accord sur le texte du projet, p. 476. — Observations de M. Deumens, qui rappelle qu'il a repris un amendement présenté par M. Van Dieren concernant les traitements du personnel de l'enseignement technique, qu'il le représente sous une autre forme et donne lecture de la disposition additionnelle qu'il présente, p. 476, 477. — M. Doutrepoint combat l'amendement, qui concerne l'enseignement technique et non l'enseignement primaire, et suggère à M. Deumens de déposer une proposition de loi, p. 477. — M. Deumens déclare maintenir son amendement; MM. Rombaut et le président estiment que l'amendement n'est pas recevable, p. 477. — M. Deumens retire son amendement, p. 477. — M. Temmerman fait remarquer que le projet, élaboré par la commission, doit porter la signature du ministre; MM. Matagne, rapp., et Van Roosbroeck partagent cette opinion, p. 477. — M. Dierckx, m. i. p., marque son accord et propose de signer les deux projets formés par les articles disjoints et le Sénat marque son assentiment, p. 477. — Observations de MM. le président, Casterman, Van Roosbroeck (qui déclare qu'il votera contre ce projet, au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 477.

L'article unique est adopté sans observations, p. 477.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix contre 11, p. 478 (2 février 1939). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

■ *Bourses d'étude. — Projet de loi modifiant l'article 46 de la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. (Article 3 disjoint du budget de l'instruction publique.)*

Doc. — N° 101. Rapport de M. Matagne.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 476 (2 février 1939). — M. Matagne, rapp., demande l'urgence; l'urgence est déclarée et M. Matagne donne lecture de son rapport qui

Enseignement. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Bourses d'étude (suite)

conclut à l'adoption du projet, p. 476. — M. Rombaut donne lecture du texte néerlandais du rapport. — M. Temmerman fait remarquer que cette disposition (art. 3 disjoint du budget de l'instruction publique), forme un projet distinct qui devrait porter la signature d'un ministre, p. 477. — MM. Van Overbergh et Van Roosbroeck partagent cet avis et M. Dierckx, m. i. p., propose d'apposer sa signature sur le projet, p. 477. — Assentiment du Sénat.

Observations de MM. le président, Casterman et Van Roosbroeck au sujet de la procédure à suivre pour le vote, p. 477.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 478.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix contre 8 et une abstention, p. 479 (2 février 1939). — S'est abstenu : M. Doutrepoint, p. 479. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

En motivant son abstention, M. Doutrepoint fait remarquer qu'un membre, professeur d'université, a voté contre le projet, p. 479. — M. de Fraipont, auquel se rapporte la remarque de M. Doutrepoint, déclare qu'il y a erreur, que son groupe a confondu avec un autre projet et qu'il aurait voté affirmativement, p. 479. — Observations de M. le président, qui fait remarquer qu'il a clairement l'intitulé des projets au sujet desquels il y a eu confusion, p. 479.

Motion d'ordre de M. de Grunne, qui déclare que son groupe avait l'intention d'émettre un vote affirmatif sur ce projet, mais que, à cause du bruit qui régnait dans la salle, il y a eu confusion, p. 481. — M. le président donne acte à M. de Grunne de cette rectification, p. 481.

Titres professionnels : Protection. — V. Droit pénal : Titres professionnels.

TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT PRIMAIRE ET GARDIEN. — V. plus haut : Enseignement primaire et gardien ; Personnel.

Etablissements de vente en détail. — V. Commerce et industrie : Magasins.

Experts des viandes : Autorisation d'exercer les fonctions de bourgmestre et de conseiller communal. — V. Communes : Loi communale.

Exportation, importation et transit de marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Expropriations.**TRAVAUX POUR OCCUPER LES CHOMEURS.**

Projet de loi prorogeant pour la durée de deux ans la loi du 11 avril 1936, complétant les lois sur l'expropriation pour cause d'utilité publique et applicable aux travaux exécutés pour occuper les ouvriers chômeurs.

Doc. — N° 18. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 22. Rapport de M. Van Hoestenberghé.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 24 novembre 1938, p. 60. — Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics.

Dépôt du rapport par M. Van Hoestenberghé, p. 60 (29 novembre 1938). — M. Van Hoestenberghé demande l'urgence, p. 61. — Le Sénat décide de porter ce projet à l'ordre du jour du lendemain, p. 61.

Discussion générale.

Discours de MM. Temmerman (qui fait remarquer que le terme de la loi est expiré depuis le 8 mai écoulé et propose une modification au texte de l'article unique, pour combler cette lacune); Orban (qui appuie les observations de M. Temmerman et fait des remarques au sujet de l'interprétation de certaines dispositions); Van Hoestenberghé, rapp. (qui déclare ne pouvoir admettre aucune modification au texte en discussion); Servais (qui préconise une refonte complète de la loi); Crokaert (qui propose de remettre en vigueur la loi de 1936 et appuie l'amendement de M. Temmerman); Balthazar (qui estime nécessaire l'amendement proposé au texte), p. 84 à 86. — La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique.

M. le président indique l'amendement présenté par MM. Temmerman et Crokaert, p. 96. — L'amendement est adopté par assis et levé et l'article, ainsi amendé, est adopté, p. 86.

Le Sénat décide de passer immédiatement au second vote et l'article amendé est remis aux voix et définitivement adopté, p. 86.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 128 membres présents, p. 88 (30 novembre 1938). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

F

Faits personnels. — V. Chambres législatives-Sénat : Incidents.

Finances.

BUDGETS. — V. la rubrique spéciale : Budgets.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Rapport sur les opérations de la Caisse des Dépôts et Consignations pendant l'année 1937.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 114.

IMPÔTS. — V. la rubrique spéciale.

Flottes marchande et de pêche. — V. Marine : Crédit maritime.

Fonds Bibliothèque Albert I^{er}. — V. Arts, sciences et lettres.

Fonds national de garantie pour la réparation des dégâts houillers. — V. Mines : Dégâts houillers.

Football : Taxes sur les pronostics. — V. Impôts : Impôts indirects : Pronostics.

Froment : Fixation du prix en vue des baux en nature. — V. Droit civil : Bail à ferme.

G

Gendarmerie : Qualité d'officier de police judiciaire à certains sous-officiers. — V. Organisation judiciaire : Police judiciaire.

Grades académiques. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Groupements professionnels. — V. Professions.

Guerre.

ANCIENS COMBATTANTS. — V. 1° plus loin : Œuvre nationale des anciens combattants. — 2° Pensions : Pensions militaires. — 3° Amnistie : Militaires.

DÉFENSE ANTI-AÉRIENNE.

Projet de loi réglant les dispositions générales relatives à l'organisation de la défense active du territoire contre le péril aérien. Adopté sous le titre : *Projet de loi relatif à l'organisation de la défense du territoire contre le péril aérien.*

Doc. — N° 57. Projet du gouvernement. N° 63. Rapport de M. Nèves.

Ann. — Dépôt du projet par M. le lieutenant-général Denis, m. d. n., p. 213 (20 décembre 1938) M. le lieutenant-général Denis, m. d. n., demande l'urgence pour ce projet, p. 213. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. Nèves, p. 257 (21 décembre 1938). — M. Nèves, rapp., demande l'urgence; l'urgence est déclarée et M. Nèves donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 257.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Dieren (qui combat le projet et demande des renseignements complémentaires); Bourguignon (qui approuve le projet); de Grunne (qui déclare que le ministre a donné, en commission, toutes les explications désirables et approuve le projet); Harmegnies (qui annonce son vote affirmatif); le lieutenant-général Denis, m. d. n. (qui déclare que le gouvernement se rallie au texte de la commission, puis commente et défend le projet), p. 257, 258. — La discussion générale est close.

M. le président propose de prendre comme base du débat le texte de la commission, auquel le gouvernement se rallie, et cette proposition est admise, p. 258.

Le nouvel intitulé, proposé par la commission, est adopté, p. 258.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 258.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 3 et 1 abstention, p. 259 (21 décembre 1938). — S'est abstenu : M. Van Dieren, p. 259. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MISE DE L'ARMÉE SUR PIED DE PAIX RENFORCÉ. — V. Impôts : Fonds spécial.

Guerre (suite)

ŒUVRE NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS, DÉPORTÉS ET PRISONNIERS POLITIQUES.

Modifications. — Proposition de loi complétant la loi du 15 mars 1938 créant l'Œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques de la guerre 1914-1918.*Doc.* — N° 14. Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelines sur la recevabilité.
N° 21. Proposition de M. Nèves.*Ann.* — Prise en considération et renvoi à la commission de l'intérieur, p. 61 (29 novembre 1938).

PENSIONS MILITAIRES. — V. Pensions.

VICTIMES CIVILES : PENSIONS D'INVALIDITÉ.

Projet de loi portant suppression de la réduction de 5 p. c. ou de 10 p. c. frappant les pensions d'invalidité des victimes civiles de la guerre.

V. pour le rapport de M. Jos. De Clercq, le Document n° 62, session 1937-1938, du Sénat.

Ann. — Motion d'ordre de M. Boon, qui insiste sur l'urgence, p. 196.

Par une nouvelle motion d'ordre, M. Boon insiste pour que ce projet soit porté à l'ordre du jour du lendemain, et cette demande est admise, p. 270.

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique.

M. le président indique l'alinéa nouveau proposé, par amendement, par le gouvernement, p. 336. — Sont entendus : MM. Janssen, m. f. (qui expose les raisons pour lesquelles le gouvernement propose que la loi cesse ses effets au 31 décembre 1938); Gravez (qui demande qu'à l'avenir un régime uniforme soit appliqué à toutes les victimes de la guerre); Boon (qui combat l'amendement du gouvernement et demande le vote du projet, tel qu'il est transmis par la Chambre); Hanquet (qui renonce à la parole, s'associant aux explications qui viennent d'être données); Minnaert (qui annonce que son groupe votera contre l'amendement); Nèves (qui combat l'amendement), p. 336, 337. — M. Boon combat à nouveau l'amendement et demande quand la loi pourra produire son effet, puisque le projet devra être renvoyé à la Chambre si l'amendement du gouvernement est admis; M. Janssen, m. f., estime que la loi pourra être appliquée dès janvier 1939; M. Lohest annonce qu'il votera l'amendement, p. 337. — L'amendement du gouvernement est mis aux voix et est rejeté par 79 voix contre 51, p. 337.

Au moment du vote, M. Janssen, m. f., fait une déclaration selon laquelle le gouvernement se réserve de réexaminer cette question en fonction des possibilités budgétaires de 1939; M. G. Cools justifie le vote affirmatif que plusieurs membres de la droite ont émis sur l'amendement du gouvernement et annonce son vote affirmatif sur le projet, p. 354.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 128 membres présents, p. 354 (28 décembre 1938). — Le projet est soumis à la sanction royale.

H**Hygiène et santé.**

INFIRMIERS, INFIRMIÈRES, SAGES-FEMMES. — V. Professions.

I

Immatriculation obligatoire des navires et bateaux. — V. Marine : Droit maritime.

Immunité parlementaire. — V. Chambres législatives-Sénat : Pour-suites à charge de membres du Sénat.

Importation, exportation et transit de marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Impôts.

DOUANES ET ACCISES.

Alcool : Droits d'accise et taxe de consommation. — *Projet de loi visant la répression de la fraude en matière de droits d'accise et de taxe de consommation, notamment du trafic frauduleux des alcools et des boissons spiritueuses.*

V. aussi : 1° la rubrique spéciale : Alcool. — 2° plus loin : Impôts directs : Débits de boissons.

Doc. — N° 92. Projet du gouvernement.**Impôts. DOUANES ET ACCISES. Alcool : Droits d'accise et taxe de consommation (suite)***Ann.* — Dépôt du projet par M. Janssen, m. f., p. 370 (24 janvier 1939). — Le projet est renvoyé aux commissions de la justice et des finances.

FONDS SPÉCIAL : MISE DE L'ARMÉE SUR PIED DE PAIX RENFORCÉ.

*Projet de loi instituant un Fonds spécial et temporaire en vue de la couverture des dépenses afférentes à la mise de l'armée sur pied de paix renforcé.**Doc.* — N° 75. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 76. Rapport de M. Godding.*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants, le 23 décembre 1938, p. 309. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Godding.

Discussion générale.

Discours de M. Deumens, qui critique diverses dispositions du projet, expose les mesures qu'il aurait préconisées, notamment l'augmentation de la taxe de luxe, puis attire l'attention sur les lacunes et les défauts de notre système fiscal, p. 335. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 335, 336.

M. de Grunne motive le vote affirmatif de son groupe, p. 355.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 115 voix contre 8 et 1 abstention, p. 355 (28 décembre 1938). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 355. — Le projet est soumis à la sanction royale.

IMPOTS DIRECTS.

Contribution nationale de crise. — *Projet de loi complétant la loi du 17 juin 1938 relative à la contribution nationale de crise.**Doc.* — N° 79. Rapport de M. Pierlot.*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants le 21 décembre 1938, p. 275. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Pierlot, p. 313 (27 décembre 1938).

Discussion générale.

Discours de MM. Roland (qui motive son vote négatif); Harmegnies (qui regrette que la commission n'ait pas admis son amendement et engage ses amis à rejeter le projet); Heyndels (qui combat le projet et déclare qu'il ne le votera pas), p. 332 à 334.

Discours de M. Janssen, m. f., qui défend le projet, le commente et invite le Sénat à le voter, p. 334. — Observations de M. Harmegnies, p. 334. — Est encore entendu : M. de Grunne, qui motive l'abstention de son groupe, p. 334. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 334, 335.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 15 et 12 abstentions, p. 354 (28 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Boon, Bouilly, de Fraipont, de Grunne, De Mont, De Schrijmmakers de Dormael, Gits, Lekeux, Mignolet, Moulin, Spreutel et Vigneron, p. 355. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Débts de boissons. — *Projet de loi réglementant l'ouverture et l'exploitation des débits de boissons fermentées et des débits de boissons spiritueuses.**Doc.* — N° 91. Projet du gouvernement.*Ann.* — Dépôt du projet par M. Janssen, m. f., p. 370 (24 janvier 1939). — Le projet est renvoyé aux commissions de la justice et des finances.

IMPOTS INDIRECTS.

Pronostics de football. — *Projet de loi portant augmentation de la taxe sur les jeux et paris, en ce qui concerne les sommes engagées à l'occasion de pronostics sur matches de football.**Doc.* — N° 39. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 60. Rapport de M. Jos. De Clercq.*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants, le 14 décembre 1938, p. 196. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 227 (20 décembre 1938).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Dieren (qui motive le vote négatif de son groupe); J. De Clercq (qui répond aux critiques de M. Van Dieren); de Fraipont (qui estime qu'une partie de la taxe devrait revenir aux associations sportives); A. Janssen, m. f.

Impôts. IMPOTS INDIRECTS. Pronostics de football (suite)

(qui déclare qu'une commission est constituée en vue d'étudier la question tendant à faire bénéficier certaines organisations sportives des bénéfices réalisés par les pronostics), p. 254, 255. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 255.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 74 voix contre 8 et 21 abstentions, p. 262 (21 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Bernard (Rodolphe), Bologne, Boon, Bouilly, Coole, de Grunne, Desmedt (René), De Wilde, Harmegnies, Logen, Moulin, Nèves, Rogister, Roland, Ronvaux, Spreutel, Toch, Van Belle, Van Roosbroeck, Vigneron et Yernaux, p. 262. — Le projet est soumis à la sanction royale.

RADIODIFFUSION.

Redevances. — *Projet de loi portant majoration de la redevance prévue sur les appareils récepteurs de radiodiffusion.*

Doc. — N° 61. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 8 décembre 1938, p. 164. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Jos. De Clercq, p. 227 (20 décembre 1938).

Discussion générale.

Sont entendus : MM. de Fraipont, de Grunne (qui réclament, pour le parti rexiste, l'accession à la radio), Jos. De Clercq, rapp. (qui fait remarquer qu'il s'agit ici d'un projet purement fiscal), p. 256. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 254.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 64 voix contre 32 et 8 abstentions, p. 261 (21 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Bouilly, Clays (Joseph), Harmegnies, Matagne, Moulin, Nèves, Rombaut et Ronvaux, p. 261. — Le projet est soumis à la sanction royale.

TAXE DE CRISE. — V. Plus haut : Impôts directs.

TAXE MILITAIRE. — V. Armée : Milice.

Incidents. — V. Chambres législatives-Sénat.

Infirmiers, infirmières et sages-femmes : Statut légal. — V. Professions.

Instituteurs et institutrices. — V. Enseignement : Enseignement primaire et gardien : Personnel enseignant.

Instruction criminelle.

POURVOIS EN CASSATION.

Projet de loi portant modification des articles 373 et 374 du Code d'instruction criminelle relatifs aux délais pour les pourvois en cassation.

Doc. — N° 17. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 53. Rapport de M. Delvaux.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 24 novembre 1938, p. 60. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Interpellations.**Bourguignon.**

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur et de la santé publique par M. Bourguignon : 1° sur les raisons qui ont motivé, de la part du ministre de la santé publique, la diminution des crédits supplémentaires affectés à l'Office national de l'enfance; 2° sur la nécessité de prendre des mesures contre l'intolérable pollution de certains cours d'eau non navigables. Demande d'interpellation, p. 6.

de Dorlodot (baron).

Ann. — 1° Adressée à M. le premier ministre par le baron de Dorlodot, sur le retard apporté par le gouvernement à la réalisation des promesses faites au parlement d'envoyer un agent près de la junte de Burgos.

Demande d'interpellation : V. la page 1856 des *Annales parlementaires* du Sénat, session ordinaire 1937-1938.

M. le baron de Dorlodot demande que son interpellation soit reprise et discutée en même temps qu'une interpellation similaire du baron Nothomb, p. 7, 8.

V., pour la discussion, l'interpellation de M. le baron Nothomb.

2° Adressée à M. le premier ministre, ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur par le baron de Dorlodot, sur l'état des négociations avec le gouvernement de Burgos.

Interpellations. de Dorlodot (baron) (suite)

Motion d'ordre de M. le baron de Dorlodot, qui s'informe sur le point de savoir si le bureau a reçu sa demande d'interpellation, p. 165.

Demande d'interpellation, p. 166. — M. le baron de Dorlodot demande l'urgence et motive sa demande, p. 166. — M. Spaak, p. m. a. ét. c. e., accepte l'urgence; M. le baron de Dorlodot demande l'appel nominal sur l'urgence, mais sa demande n'étant pas appuyée, il est procédé au vote par assis et levé et la demande d'urgence est repoussée, p. 166.

de Grunne (comte).

Ann. — Adressée à M. le premier ministre, par le comte de Grunne, sur le remaniement ministériel et sur les conséquences qu'il comporte pour notre politique générale. Demande d'interpellation, p. 361.

M. le président propose au Sénat de porter cette interpellation à l'ordre du jour du lendemain et de la terminer ce même jour, p. 361. — M. Van Dieren proteste contre la proposition de terminer le lendemain et déclare qu'il demandera l'appel nominal, p. 361. — M. le président estime qu'une décision pourrait intervenir le lendemain, p. 361.

M. de Grunne développe son interpellation, p. 380 à 383.

Discours de M. Van Overbergh, qui expose le point de vue de la droite en matière de politique gouvernementale, p. 383 à 385.

M. de Grunne fait un rappel au règlement, estimant que l'orateur qui vient de parler ne s'est pas occupé de l'objet précis de l'interpellation, p. 385.

Reprise du débat.

Discours de MM. Henricot (qui développe la manière de voir du parti libéral, lequel est résolu à apporter son concours au gouvernement); Noël (qui critique la composition du cabinet et la politique économique du gouvernement); Van Dieren (qui fait allusion à l'affaire Imianitoff, parle de la composition du nouveau ministère et de la question linguistique); le baron de Dorlodot (qui tient à poser quelques questions au premier ministre au sujet des graves problèmes qui se posent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays), p. 385 à 394. — Observations de MM. Spaak, p. m., Jauniaux, p. 388, 389, 394. — Discours de M. Spaak, p. m., qui répond à l'interpellation et aux discours des différents orateurs, p. 394 à 397. — Observations de M. le baron de Dorlodot, p. 395, 396. — Est encore entendu : M. de Grunne, qui répond au discours du premier ministre, p. 397. — L'interpellation est close.

Fait personnel de M. Pholien, qui relève une phrase prononcée la veille à son adresse par M. de Grunne et fait une mise au point à ce sujet, p. 402. — Observations de M. de Grunne, p. 402.

Harmegnies-Moulin.

Ann. — Adressée à M. le ministre des transports par M. Harmegnies, à propos des mesures malheureuses qui ont été prises par la Société nationale des Chemins de fer belges en ce qui concerne l'exploitation de la ligne n° 98 Mons-Dour-Quévrain, ces mesures causant un préjudice sérieux aux employés et ouvriers de la région. Demande d'interpellation, p. 5 des *Annales parlementaires* de la session extraordinaire 1938.

Motion d'ordre de M. Harmegnies qui, pendant la première séance de la session ordinaire 1938-1939, rappelle son interpellation et insiste sur l'urgence, p. 6. — M. le président estime que cette interpellation pourra être abordée la semaine suivante, p. 7.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. le président annonce que le ministre des transports sera dans l'impossibilité d'entendre, le lendemain 17 novembre, l'interpellation de M. Harmegnies, p. 37. — M. Harmegnies proteste contre la remise de son interpellation et contre l'attitude du ministre des transports en cette affaire, p. 38. — M. Marck, m. t., répond à M. Harmegnies et déclare être disposé à entendre l'interpellation encore le jour même, p. 38.

A la fin de la même séance, M. le président propose à nouveau au Sénat de ne se réunir que la semaine suivante, p. 42. — M. Harmegnies proteste; M. Moulin appuie les observations de M. Harmegnies, p. 42. — M. le président propose d'entendre l'interpellation de M. Harmegnies et une interpellation similaire de M. Moulin au début d'une séance de la semaine suivante et M. Harmegnies se déclare d'accord, p. 42.

Interpellations jointes de M. Harmegnies sur les mesures prises par la Société nationale des Chemins de fer belges sur certaines lignes, et de M. Moulin sur l'exploitation des lignes de chemin de fer du nœud d'Ath.

M. Harmegnies développe son interpellation, p. 44 à 46.

M. Moulin développe son interpellation, p. 46, 47.

Discours de MM. le comte de la Barre d'Erquennes et Bouilly, p. 47, 48.

M. Marck, m. t. p. t. t. I. N. R., répond aux interpellateurs, p. 48 à 53. — Observations de M. Moulin, p. 52, 53. — Sont encore entendus : MM. Harmegnies et Moulin, p. 53. — Les interpellations sont closes, p. 53.

Interpellations (suite)**Lohest et Leyniers.**

- Ann.** — Adressée à M. le ministre des travaux publics par M. Lohest, sur le choix de l'emplacement actuel du Jardin botanique de Bruxelles pour la construction de la Bibliothèque Albertine. Demande d'interpellation, p. 6.
- Le Sénat décide d'inscrire cette interpellation à l'ordre du jour de la plus prochaine séance, p. 6.
- Observations de M. Lohest au sujet de l'urgence, p. 7, 8. — L'interpellation est portée à l'ordre du jour, à la suite de l'interpellation du baron Nothomb, p. 8.
- M. Lohest développe son interpellation, p. 26 à 29. — Observation de M. Balthazar, m. t. p. r. c., p. 28.
- M. Leyniers développe l'interpellation, p. 29 à 31.
- M. le président donne lecture de l'ordre du jour présenté par MM. Vinck, Leurquin, Lohest, Bologne, Guinotte et Leyniers, p. 31.
- M. Balthazar, m. t. p. r. c., répond aux interpellateurs, p. 31 à 34.
- Discours de M. Vinck, p. 34 à 36. — Observation de M. Balthazar, m. t. p. r. c., p. 35.
- Discours de M. Spaak, p. m., m. a. é. c. e., qui propose de renvoyer la solution de la question jusqu'après les concours instaurés à ce sujet, p. 38, 39. — Observation de M. Lohest, p. 39. — Discours de MM. Catteau, le comte Lippens, Lohest, Godding, p. 39 à 41. — Observations de MM. Lohest, le comte Lippens, Balthazar, m. t. p. r. c., Spaak, p. m. m. a. é. c. e., p. 39 à 41. — L'interpellation est close.
- M. le président donne à nouveau lecture de l'ordre du jour de MM. Vinck et cons., et M. Spaak, p. m., m. a. é. c. e., déclare que le gouvernement ne l'accepte pas, p. 41, 42. — M. Lohest propose de réserver toute décision, p. 42.

Minnaert.

- Ann.** — 1° Adressée à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale par M. Minnaert, sur les infractions à l'arrêté royal du 28 septembre 1937 relatif à la diminution de la durée du travail au port d'Anvers. Demande d'interpellation, p. 96.
- 2° Adressée à M. le ministre de la justice par M. Minnaert sur la nécessité de proroger la loi du 11 mars 1938 prévoyant certaines dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.
- Motion d'ordre de M. Minnaert, qui demande la prorogation de la loi; M. le président invite M. Minnaert à représenter sa demande sous forme d'interpellation, p. 222. — Demande d'interpellation, p. 227. — M. Minnaert demande à pouvoir développer son interpellation le lendemain, p. 227.
- M. Minnaert développe son interpellation, p. 270.
- Discours de MM. J. Clays et Gabriel, qui insistent pour la prorogation de la loi, p. 270, 271.
- Discours de M. Pholien, m. j., qui répond à l'interpellation et expose l'état de la question; M. Pholien, m. j., déclare que, si la nécessité en est démontrée, une loi sera déposée, p. 271, 272. — Observations de M. Minnaert, p. 272. — L'interpellation est close.

Moulin.

- Ann.** — Adressée à M. le ministre des transports, postes, télégraphes, téléphones et de l'Institut national de radiodiffusion par M. Moulin, sur l'exploitation des lignes de chemin de fer du nœud d'Ath, notamment la ligne 81 Ath-Blaton et celle de Blaton-Quévaucamps. Demande d'interpellation, p. 6.
- M. Moulin fait remarquer l'urgence de son interpellation et demande qu'elle soit jointe à une interpellation similaire de M. Harmegnies, p. 8. — Le Sénat marque son accord.
- A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le 16 novembre, M. Moulin insiste pour la prompt discussion de son interpellation, p. 42.
- V. pour le développement de l'interpellation et la réponse du ministre, sous la même rubrique, au nom de M. Harmegnies.

Nothomb (baron).

- Ann.** — Adressée à M. le premier ministre par M. le baron Nothomb sur ses déclarations au congrès socialiste. Demande d'interpellation, p. 6.
- M. le baron Nothomb motive la demande d'urgence qu'il introduit, p. 7. — M. De Mont appuie la demande d'urgence, p. 7. — M. Spaak, p. m., m. a. é. c. e., déclare être disposé à répondre le mardi suivant à M. le baron Nothomb s'il s'agit uniquement de son attitude au congrès socialiste, mais ne pouvant encore se prononcer sur l'ensemble du problème espagnol, p. 7. — M. le baron Nothomb précise qu'il s'agit de l'attitude du ministre au congrès, p. 7. — Observations de M. le baron de Dorlodot, qui rappelle qu'il avait introduit en juillet une interpellation sur le même objet et insiste pour qu'elle soit réinscrite et jointe à l'interpellation du baron Nothomb; M. Van Dieren fait une observation analogue, p. 7, 8. — M. le président propose de fixer la discussion au mardi suivant et le Sénat adopte cette proposition par assis et levé, p. 8.

Interpellations. Nothomb (baron) (suite)

- Une interpellation de M. le baron de Dorlodot et une interpellation de M. Van Dieren, relatives à la question des relations avec l'Espagne nationaliste, sont jointes à l'interpellation de M. le baron Nothomb, p. 12.
- Au moment où ces interpellations viennent en ordre utile, M. Spaak, p. m., m. a. é. c. e., déclare être prêt à entendre ces interpellations, mais prie le Sénat de l'autoriser à n'y répondre que le 29 novembre, p. 12. — Observations de M. De Mont, p. 12.
- M. le baron Nothomb développe son interpellation, p. 12 à 15.
- M. le baron de Dorlodot développe son interpellation et rappelle qu'il dépose un ordre du jour en conclusion de l'interpellation, p. 15, 16. — Observations de M. le président au sujet des nombreuses interruptions, p. 16.
- M. Van Dieren développe son interpellation, p. 16 à 18.
- Discours de M. Carton de Tournai, notamment au sujet de la remise à une date ultérieure de la réponse du premier ministre, p. 18.
- Discours de M. Spaak, p. m., m. a. é. c. e., qui commente les paroles qu'il a prononcées au congrès socialiste et en précise le sens, indique les raisons qui motivent le délai qu'il réclame pour donner une réponse définitive aux interpellations dans un délai de quinze jours, p. 18 à 20.
- Discours de MM. Van Remoortel, Gillon (qui expose le point de vue du groupe libéral), p. 20 à 22.
- Observations de MM. le président, Noël, au sujet de la suite du débat, p. 23.
- M. Noël fait un rappel au règlement sur le point de savoir si le comte de Grunne a le droit de prendre la parole immédiatement, puis propose l'ajournement du débat à quinzaine, p. 23.

Reprise de la discussion.

- Discours de M. de Grunne, p. 23, 24.
- Motion d'ordre de M. Heyndels, qui propose de reprendre la discussion le lendemain, p. 24.
- Motion d'ordre de M. le baron de Dorlodot, qui demande qu'il soit procédé au vote, par appel nominal, sur l'ordre du jour qu'il présente, p. 24. — M. le président rappelle que la motion d'ajournement, faite par le gouvernement, a la priorité, p. 24. — M. Gillon prie M. le baron de Dorlodot de ne pas insister, p. 24. — M. de Grunne propose d'entendre encore M. Noël, orateur du groupe communiste; M. Spaak, p. m., m. a. é. c. e., insiste pour l'ajournement du débat au 29 et cette proposition est adoptée par assis et levé, p. 24.
- M. le président propose de décider que ce débat sera repris et terminé au cours de la séance du 29 novembre et le Sénat se déclare d'accord, p. 56.
- Discours de M. Spaak, p. m., m. a. é. c. e., qui, en réponse aux interpellateurs, déclare que le gouvernement estime que sa collaboration au comité de non-intervention ne se justifie plus et qu'il faut engager des négociations à ce sujet avec les puissances intéressées; que, d'autre part, la sauvegarde de nos intérêts dans toute l'Espagne exige l'envoi d'un attaché commercial auprès du gouvernement de Burgos, puis justifie ce point de vue, p. 61 à 67.
- Motion d'ordre de M. Vinck, qui propose une suspension de séance d'une demi-heure pour permettre aux groupes de se consulter, p. 67. — M. De Mont s'oppose à cette proposition, p. 67. — Discussion au sujet de l'opportunité d'une suspension de séance: Observations de MM. Van Dieren, le président, Noël, De Mont, Vinck, Henricot, Van Overbergh, Gillon, de Grunne, p. 67, 68. — La suspension de séance est votée par assis et levé, p. 68.

Reprise de la discussion.

- Discours de MM. Noël, Rolin, De Mont, Gillon, p. 68 à 79. — Observations de M. Spaak, p. m., m. a. é. c. e., p. 76.
- M. le président donne lecture des ordres du jour en présence: 1° de MM. Jauniaux et Mertens; 2° de MM. Van Overbergh et Henricot; 3° de MM. de Grunne et Boon, p. 80. — Sont encore entendus: MM. Carton de Tournai, Van Dieren, Van Remoortel, Jauniaux, Spaak, p. m., m. a. é. c. e. (qui répond à M. Carton de Tournai), p. 80, 81.
- M. le président donne à nouveau lecture de l'ordre du jour de MM. Jauniaux et Henricot, p. 81. — M. Carton de Tournai déclare que son groupe ne peut accepter cet ordre du jour, mais se ralliera à celui de MM. Van Overbergh et Henricot, p. 81. — L'ordre de MM. Jauniaux et Mertens est mis aux voix par assis et levé et n'est pas adopté, p. 81.
- M. de Grunne motive l'adhésion du groupe existante à l'ordre du jour de MM. Van Overbergh et Henricot, dont M. le président vient de donner à nouveau lecture, p. 81.
- L'ordre du jour de M. Van Overbergh et Henricot est adopté par 88 voix contre 13 et 50 abstentions, p. 81. — Se sont abstenus: MM. Barnich, Bernard, Bernard (Henri), Bernard (Rodolphe), Bologne, Bouilly, Breugelmanns, Casterman, Coole, Corbeels, De Brouwer, Demarré, Demoulin, De Nauw, Dewacle (Henri), Diriken, Disière, Donvil, Doutrepoint, Goffin, Hans, Harmegnies, Jauniaux, Joachim, Lalemant, Logen, Longville, Matagne, Meléin, Mertens, Moulin, Nèves, Ohn,

Interpellations (suite)

Pincé, Rogister, Roland, Rombaut, Soudan, Mme Spaak, MM. Spreutel, Van Belle, Van Eyndonck, Van Laerhoven, Van Vlaenderen, Verbruggen, Vercammen, Vergeylen, Vermeylen, Vinck, Vos (Herman) et Yernaux, p. 82.

Van Dieren.

Ann. — 1° Adressée à M. le premier ministre, ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur, par M. Van Dieren, sur les mesures prises pour donner suite au vote de la majorité du Sénat par laquelle elle soulignait son désir de voir nommer le plus tôt possible un attaché commercial près le gouvernement de Burgos; sur les motifs qui auraient empêché éventuellement la non-désignation de cet attaché. Demande d'interpellation : Voir la page 1269, ainsi que les pages 1270 et 1413 des *Annales parlementaires* du Sénat, session ordinaire 1937-1938, pour des demandes d'urgence introduites par M. Van Dieren.

M. Van Dieren demande que son interpellation soit reprise et jointe aux interpellations similaires de M. le baron Nothomb et du baron de Dorlodot, p. 8.

V. pour la discussion, sous la même rubrique, au nom du baron Nothomb.

2° Adressée à M. le premier ministre, ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur par M. Van Dieren : 1° sur le rappel de l'ambassadeur d'Espagne à Bruxelles et du chargé d'affaires de Belgique à Barcelone; 2° afin de savoir si des influences belges ont pesé sur la décision du gouvernement espagnol; 3° dans l'affirmative, si ces interventions n'entraînent pas certaines mesures à prendre; 4° sur la situation nouvelle créée par le rappel de ces diplomates. Demande d'interpellation, p. 114.

M. Van Dieren demande l'urgence et insiste pour que l'interpellation soit inscrite à l'ordre du jour du jeudi suivant, p. 114. — Observation de M. Demets, qui insiste pour que l'examen du budget de la défense nationale ne soit plus interrompu, p. 114. — L'interpellation est fixée à l'ordre du jour du jeudi, après la discussion du budget de la défense nationale, p. 114.

Au moment où l'interpellation vient en ordre utile, M. Cateau suggère que des interpellations de cette nature soient portées à l'ordre du jour de séances du matin, des travaux plus urgents réclamant l'attention du Sénat, p. 167. — Observations de M. le président, p. 166, 167.

M. Van Dieren développe son interpellation et donne lecture de l'ordre du jour qu'il présente, p. 167, 168.

Discours de MM. Minnaert, Van Remoortel, le baron Nothomb, p. 168 à 171.

Discours de M. Spaak, p. m., m. a. é. c. e., qui répond à l'interpellation, p. 171.

Discours de MM. Gillon (qui dépose l'ordre du jour pur et simple), le comte d'Aspremont-Lynden (qui indique les motifs pour lesquels il a contresigné l'ordre du jour pur et simple présenté par M. Gillon); Van Dieren (qui motive son ordre du jour), p. 171, 172. — Sont encore entendus : MM. Gillon (qui répond aux observations de M. Van Dieren), et de Grunne (qui motive l'abstention de son groupe sur tout ordre du jour), p. 172, 173. — La discussion est close.

M. le président indique les ordres du jour en présence et déclare que l'ordre du jour pur et simple a la priorité; cet ordre du jour est adopté par assis et levé, p. 173.

3° Adressée à M. le ministre de l'instruction publique par M. Van Dieren, au sujet du discours prononcé par lui, le 21 janvier, lors de l'inauguration des académies flamandes nouvelles créées. Demande d'interpellation, p. 361.

M. le président annonce que M. Van Dieren demande que son interpellation soit jointe à la discussion du budget de l'instruction publique, et fait remarquer qu'une décision a été prise tendant à ne plus employer cette procédure, p. 361. — M. Van Dieren annonce qu'il déposera un ordre du jour et demande que son interpellation soit discutée immédiatement après l'examen du budget de l'instruction publique et proteste contre la modification de l'ordre du jour, p. 361, 362. — M. le président lui fait remarquer que son interpellation viendra vraisemblablement le lendemain, p. 362.

M. Van Dieren développe son interpellation et dépose, avec M. Verbist, un ordre du jour dont il donne lecture, p. 464 à 467.

M. Dierckx, m. i. p., commence à répondre, en français, à l'interpellateur; de vives protestations s'élèvent des bancs des nationalistes flamands, qui estiment que le ministre doit répondre en néerlandais, p. 467. — M. Dierckx, m. i. p., rappelle qu'il a le droit de parler la langue qui lui convient, annonce qu'il répondra en flamand et indique les raisons pour lesquelles il terminera son discours en français, puis répond

Interpellations. Van Dieren (suite)

à l'interpellation, p. 467 à 470. — Discours de M. Boon, qui aborde la question des nominations faites à l'académie flamande; M. le président fait remarquer que cette question ne fait pas l'objet de la discussion en cours et prie M. Boon de déposer une demande d'interpellation s'il désire traiter cette question, p. 470. — M. Boon insiste au sujet de la nomination du D^r Martens, de violentes interruptions lui coupent la parole et M. le président lève la séance, p. 470.

Au début de la séance du lendemain, 2 février, MM. Boon et le président font des observations au sujet des incidents de la veille, puis M. Boon poursuit son exposé, p. 472, 473.

M. Van Dieren fait un rappel au règlement, estimant que l'orateur s'éloigne de l'objet de l'interpellation, p. 473, 474.

M. de Grunne fait un rappel au règlement, et fait remarquer que, en vertu de l'article 24, le président seul a le droit d'avertir un orateur qui s'écarte de l'objet en discussion, p. 474.

Observations de M. le président, qui prie les membres présents de rester calmes, p. 474.

M. Boon reprend et termine son discours, p. 474. — Observations de M. Dierckx, m. i. p., qui met au point une affirmation contenue dans le discours de M. Boon, p. 474. — Observations de M. Boon, p. 474.

Discours de M. Demets, p. 474.

M. J. Devos fait un rappel au règlement, estimant que M. Demets, tout comme M. Boon, ne s'en est pas tenu à l'objet en discussion, p. 474, 475.

M. le président prie les orateurs encore inscrits de ne plus sortir de l'interpellation; M. Servais estime que la clôture pourrait être prononcée, p. 475. — M. Dautrepoint propose formellement la clôture, p. 475. — Discussion au sujet de la motion de clôture. Observations de MM. Verbist, de Grunne, Jos. De Clercq (qui annonce qu'il demandera l'appel nominal), Van Dieren, Laboulle, le président, Lohest, p. 475, 476. — M. le président déclare qu'il va mettre la proposition de clôture aux voix; M. Van Dieren demande l'appel nominal, p. 476. — La proposition de clôture est repoussée par 80 voix contre 44 et 3 abstentions, p. 476. — Se sont abstenus : MM. Dierckx, Harmegnies et Moyersoën, p. 476. — La discussion sera reprise ultérieurement.

Reprise du débat.

Discours de MM. Cools (qui déclare qu'il ne votera pas l'ordre du jour de MM. Van Dieren et Verbist); de Grunne (qui annonce que son groupe dépose l'ordre du jour pur et simple); Vos, Minnaert, Verbist, Gillon, p. 479 à 488. — Observations de MM. Dierckx et Van Dieren, p. 486, 487.

M. le président donne lecture des trois ordres du jour en présence : celui présenté par MM. Van Dieren et Verbist; 2° celui de MM. Henricot et consorts; 3° celui proposé par M. de Grunne, puis fait remarquer que les deux derniers sont en fait l'ordre du jour pur et simple et estime que ces ordres du jour pourront être soumis au vote le mardi après-midi, p. 488. — Assentiment du Sénat,

Vote sur les ordres du jour déposés.

M. le président donne à nouveau lecture des ordres du jour déposés : a) par MM. Henricot et consorts (ordre du jour pur et simple); b) par M. de Grunne (ordre du jour pur et simple); c) par MM. Van Dieren et Verbist (ordre du jour motivé), p. 494. — L'appel nominal est demandé, p. 494. — L'ordre du jour pur et simple est mis aux voix et est adopté par 85 voix contre 37 et 26 abstentions, p. 495. — Se sont abstenus : MM. Carton de Tournai, Coenen, Cools (Georges), Crokaert, De Clercq (Joseph), De Hasque, Delvaux (Ernest), De Smet (Pierre), Dierckx, baron Gillès de Pélichy, Hanquet, Janssens, Legrand, Leyniers, Limage, Lohest, Mahieu, Minnaert, baron Nothomb, Pierlot, Rutten, Servais, vicomte Simonis, Temmerman, Van Overbergh et Moyersoën, p. 495.

Van Laerhoven.

Ann. — Adressée à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale par M. Van Laerhoven sur la question des salaires des ouvriers mineurs et les mesures que compte prendre le gouvernement pour le maintenir à un niveau décent. Demande d'interpellation, p. 193. — M. le président annonce que M. Van Laerhoven demande l'urgence, que le ministre est d'accord et propose d'entendre immédiatement l'interpellation, p. 193. — Cette proposition est admise.

M. Van Laerhoven développe son interpellation, p. 193. — M. le comte de Grunne pose une question au ministre relativement aux salaires des mineurs, p. 193, 194. — M. Delattre, m. t. p. s., répond à l'interpellation, p. 194. — Observations de MM. Van Laerhoven et de Grunne, p. 194. — L'interpellation est close.

J

Jaspar (Henri), ministre d'Etat, ancien ministre.

Ann. — Annonce de son décès, p. 586.

Jeux et paris.

PRONOSTICS DE FOOTBALL : TAXES. — V. Impôts : Impôts indirects.

Jonction Nord-Midi. — V. Transports : Chemins de fer.

K

Kémal Atatürk : Décès. — V. Affaires étrangères : Turquie.

L

Langues. — V. Organisation judiciaire.

Lettres. — V. Arts, sciences et lettres.

Lettres de mer. — V. Marine : Droit maritime.

Licences en matière d'importation, exportation et transit. — V. Commerce et industrie.

Listes. — V. Chambres législatives-Sénat : 1° Listes. — 2° Commissions permanentes.

Listes électorales : Confection. — V. Lois électorales : Elections législatives.

Loi communale. — V. Communes.

Lois électorales.

ELECTIONS LÉGISLATIVES.

Listes : Confection. — Proposition de loi modifiant le régime électoral des élections législatives.

Doc. — N° 89. Rapport de M. Gillon sur la recevabilité.
N° 93. Proposition de M. le baron Nothomb.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de l'intérieur, p. 380 (25 janvier 1939).

M

Magasins. — V. Commerce et industrie.

Marchandises et denrées : Colportage et démarchage. — V. Droit commercial : Valeurs mobilières, marchandises et denrées.

Marchandises : Importation, exportation et transit. — V. Commerce et industrie : Licences.

Marine.

CRÉDIT MARITIME.

Projet de loi relatif à l'organisation des crédits pour le développement des flottes marchandes et de pêche et de la construction navale.

Doc. — N° 47. Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelines.

Ann. — Dépôt du rapport par M. le comte de la Barre d'Erquelines, p. 204 (15 décembre 1938). — M. le comte de la Barre d'Erquelines insiste sur l'urgence de ce projet, p. 204.

Discussion générale.

Discours de MM. Roland (qui attire l'attention sur les mesures à prendre en vue de promouvoir la construction navale belge); le comte de la Barre d'Erquelines, rapp. (qui souligne le but et l'importance du projet, et fait ressortir les avantages qu'il comporte); Marck, m. t. p. t. i. n. r. (qui donne au Sénat des explications au sujet de certains points du rapport et défend le projet), p. 247, 248. — M. Roland demande s'il est bien

SÉNAT. — SESSION EXTRAORD. DE 1938 ET SESSION ORD. DE 1938-1939.

Marine. CRÉDIT MARITIME. Organisation des crédits (suite)

entendu que les chantiers belges seront favorisés et M. Marck, m. t. p. t. i. n. r., déclare qu'il en sera bien ainsi, p. 248. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 248, 249.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 103 membres présents, p. 260 (21 décembre 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DROIT MARITIME.

Certificat d'immatriculation. — *Projet de loi portant institution, pour les bâtiments de navigation intérieure, du certificat d'immatriculation.*

Doc. — N° 70. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Marck, m. t. p. t. i. n. r., p. 282 (22 décembre 1938).

Immatriculation obligatoire des navires et bateaux. — *Projet de loi instituant l'immatriculation obligatoire des navires et bateaux.*

Doc. — N° 69. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Marck, m. t. p. t. i. n. r., p. 282 (22 décembre 1938).

Lettres de mer. — *Projet de loi portant révision de la loi du 20 septembre 1903 sur les lettres de mer.*

Doc. — N° 68. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Marck, m. t. p. t. i. n. r., p. 282 (22 décembre 1938).

Marques de fabrique ou de commerce, dessins et modèles industriels. — V. Affaires étrangères : Propriété industrielle.

Milice. — V. Armée.

Militaires. — V. 1° Armée. — 2° Pensions : Pensions militaires. — 3° Amnistie.

Mines.

DÉGATS HOUILLERS.

Fonds national de garantie. — *Projet de loi tendant à instituer un Fonds national de garantie de la réparation des dégâts houillers.*

Doc. — N° 90. Rapport de M. Van Belle.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 24 novembre 1938, p. 60. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires économiques.

Dépôt du rapport par M. Van Belle, p. 361 (24 janvier 1939).

Ministres et départements ministériels.

AGRESSION CONTRE M. SPAAK, P. M.

Ann. — M. le président rappelle l'agression dont fut victime M. Spaak, p. m., le jeudi précédent, et se fait l'interprète du Sénat pour lui exprimer la sympathie de l'Assemblée, p. 490.

DÉCÈS.

Ann. — Au début de la séance du 27 décembre, M. le président annonce au Sénat le décès de M. Emile Vandervelde, ancien ministre et ministre d'Etat, et prononce un discours à cette occasion, p. 308. — M. Spaak, p. m., au nom du gouvernement, s'associe à l'éloge funèbre qui vient d'être prononcé par le président, p. 308, 309. — M. Vinck rend hommage à son tour au chef du parti socialiste belge, p. 309.

M. le président annonce au Sénat le décès de M. Henri Jaspart, ministre d'Etat, ancien ministre, et prononce un discours à cette occasion, p. 586.

REMANIEMENTS MINISTÉRIELS.

Copie des arrêtés royaux relatifs au remaniement ministériel du 6 décembre 1938.

Ann. — Transmis par M. le premier ministre, p. 114.

Remaniement du 21 janvier. — V. Interpellations, au nom de M. de Grunne.

Mobilisation partielle : Couverture des dépenses. — V. Impôts : Fonds spécial.

Motions d'ordre.**Boon.**

Ann. — Insiste sur l'urgence du projet de loi portant suppression de la réduction de 5 ou de 10 p. c. frappant les pensions d'invalidité des victimes civiles de la guerre, p. 196. — Insiste pour que ce projet soit porté à l'ordre du jour du lendemain, 22 décembre 1938, p. 270.

Carton de Tournai.

Ann. — Au moment où M. le président propose d'aborder l'examen de ce projet, expose les raisons pour lesquelles la droite demande la remise au mercredi suivant, p. 286.

V., pour le surplus : Chômage : Office national : Employeurs.

Criquelion.

Ann. — Demande que le Sénat vote d'urgence la prise en considération de la proposition de loi tendant à fixer le prix du froment servant de base pour les baux en nature, dont il est coauteur, p. 12.

De Clercq, J.-J.

Ann. — Proteste parce que le Sénat discute en séance publique le budget du travail et de la prévoyance sociale, tandis que la commission examine le projet de loi sur l'assurance-chômage, p. 509. — M. Delattre, m. t. p. s., fait remarquer que c'est le bureau du Sénat qui fixe l'ordre du jour et qu'il ne peut être rendu responsable du fait que des réunions publiques du Sénat coïncident avec des séances en commissions, p. 509, 510. — Observations de M. le président, qui déclare qu'il incombait à la commission de prendre les mesures nécessaires et suspend la séance jusqu'au moment où la commission aura cessé ses travaux, p. 510.

de Dorlodot (baron).

Ann. — 1° Demande qu'il soit procédé au vote par appel nominal sur l'ordre du jour qu'il présente en conclusion de son interpellation au sujet de la nomination d'un agent en Espagne nationaliste, p. 24.

2° S'informe sur le point de savoir si le bureau a reçu sa demande d'interpellation relative aux négociations avec le gouvernement de Burgos, p. 165.

de Grunne (comte).

Ann. — 1° Fait une rectification au *Compte rendu analytique* au sujet d'une observation qui lui a été imputée à tort durant le discours de M. Devaux, dans la discussion du budget de la défense nationale, p. 134.

2° Un membre ayant fait remarquer que le groupe existe avait voté contre le projet portant augmentation des bourses d'études pour l'enseignement supérieur, déclare qu'il y a eu confusion et que son groupe avait l'intention d'émettre un vote affirmatif, p. 381.

Demarré.

Ann. — M. de Grunne réclamant la parole au moment du vote sur l'article 2 du projet relatif aux fermages, fait remarquer que la discussion était close et que M. de Grunne doit se soumettre au règlement, p. 285.

Doutrepont.

Ann. — 1° Relève une remarque faite à la Chambre des représentants, la semaine précédente, par le ministre des finances, au sujet du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires des exercices 1937 et antérieurs et de l'exercice 1938, et tient à préciser que le retard dans le dépôt du rapport sur ce projet ne lui est pas imputable, p. 116.

2° Précise le sens d'une observation qu'il a faite la veille à l'adresse de M. Van Dieren, p. 577.

Finné.

Ann. — Rectifie une affirmation produite par le ministre de l'instruction publique, le mardi précédent, pendant la discussion du budget de l'instruction publique, affirmation concernant la situation linguistique dans l'enseignement à Bruxelles, p. 488.

Gabriel.

Ann. — Budget de l'intérieur et de la santé publique. Fait remarquer que le rapport sur le service de la santé publique n'est pas encore distribué, p. 192.

Godding.

Ann. — Relève un point du discours prononcé la veille par M. Dierckx, m. i. p., pendant la discussion du budget de l'instruction publique, et concernant l'Institut supérieur de commerce d'Anvers, p. 380.

Motions d'ordre (suite)**Heyndels.**

Ann. — Propose de reprendre le lendemain la discussion des interpellations jointes de MM. le baron Nothomb, le baron de Dorlodot et Van Dieren au sujet de la nomination d'un agent en Espagne nationaliste, p. 24.

Minnaert.

Ann. — 1° Demande la prorogation de la loi relative aux baux à loyer, p. 222.

2° Pendant la discussion du budget du travail et de la prévoyance sociale, après le discours du ministre, propose de lever la séance, p. 549.

Van Remoortel.

Ann. — Estime que les divers projets et propositions de loi visant l'amnistie pourraient être fixés à une même date, ce qui simplifierait leur examen, p. 232.

Van Coillie.

Ann. — Rappelle la proposition de loi de M. van Ackere, similaire au projet de loi sur l'organisation des professions et la réglementation économique, et demande que la commission soit convoquée pour examiner la question, p. 118.

Vinck.

Ann. — Propose, au cours de la discussion d'ensemble sur les interpellations au sujet de la nomination d'un agent en Espagne nationaliste, de suspendre la séance pendant une demi-heure pour permettre aux groupes de se consulter, p. 67.

N

Nationalité. — V. Affaires étrangères : Droit international privé.

Navigation. — V. Marine.

Navigation aérienne. — V. Transports.

Nominations de commissaires de la S. N. C. F. B. — V. Transports : Chemins de fer : S. N. C. F. B.

O

Œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques. — V. Guerre.

Office national de l'enfance. — V. Interpellations, au nom de M. Bourguignon.

Office national du placement et du chômage. — V. Chômage et Résorption du chômage.

Ordres nationaux : rente. — V. Pensions : Pensions militaires.

Organisation judiciaire.

BARREAU.

Conseils de discipline d'appel. — *Projet de loi instituant des conseils de discipline d'appel.*

Doc. — N° 6. Projet du gouvernement.

CIRCONSCRIPTIONS JUDICIAIRES.

Projet de loi portant répartition du territoire du royaume en circonscriptions judiciaires.

Doc. — N° 50. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Pholien, m. j., p. 196 (15 décembre 1938). — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

COUR DE CASSATION.

Place de conseiller vacante. — *Liste des candidats présentés par la Cour de cassation pour la place de conseiller vacante à la dite cour, par suite du décès de M. le premier président Goddyn.*

Doc. — N° 55. Liste.

Organisation judiciaire. COUR DE CASSATION. Place de conseiller vacante (suite)

Ann. — M. le président annonce que la place de conseiller à la Cour de cassation, vacante par suite du décès de M. le premier président Goddyn, doit être pourvue d'un nouveau titulaire et indique les noms des candidats à cette fonction, p. 206.

Composition du bureau de scrutateurs, p. 284.

Résultat du scrutin : M. Cocquéau des Mottes est proclamé premier candidat, p. 284.

La candidature de M. Heyvaert étant la seule dont le Sénat soit saisi, l'assemblée se déclare d'accord pour proclamer M. Heyvaert second candidat, p. 284.

INSTRUCTION CRIMINELLE. — V. cette rubrique spéciale.

LANGUES.

Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

Doc. — N° 82. Amendements du gouvernement.

POLICE JUDICIAIRE.

Projet de loi attribuant la qualité d'officier de police judiciaire auxiliaire du procureur du Roi aux agents inspecteurs judiciaires principaux et à certains sous-officiers du corps de la gendarmerie.

Doc. — N° 103. Rapport de M. Van Dieren.

POURVOIS EN CASSATION. — V. Instruction criminelle.

P

Pêche (Flotte de). — V. Marine : Crédit maritime.

Pensions.

Chevrons de front. — V. Armée.

PENSIONS MILITAIRES.

Modifications. — Projet de loi modifiant ou complétant différents articles de la législation sur les pensions militaires.

Doc. — N° 46. Rapport de M. Nèves.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Nèves, p. 198 (15 décembre 1938).

Ordres nationaux : rente. — Projet de loi modifiant les lois relatives aux rentes afférentes aux ordres nationaux conférés aux militaires de rang subalterne.

Doc. — N° 34. Rapport de M. Demets.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 27 octobre 1938, p. 5. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. Demets, p. 170 (13 décembre 1938). Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 253.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 103 membres présents, p. 260 (21 décembre 1938). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PERSONNEL DES PROVINCES ET DES COMMUNES.

Projet de loi relatif aux rémunérations et pensions à charge des provinces et des communes.

Doc. — N° 54. Amendements du gouvernement.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Enseignement primaire et gardien. — Projet de loi tendant à la régularisation, au point de vue du traitement et de la pension, de la situation d'un certain nombre de membres du personnel enseignant des écoles primaires et gardiennes. (Article 2 disjoint du budget de l'instruction publique.)

Doc. — N° 101. Rapport de M. Matagne.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. — V. Assurances sociales.

Personnel enseignant primaire et gardien : Traitements et pensions. — V. Enseignement : Enseignement primaire et gardien ou Pensions : Personnel enseignant.

Personnel infirmier : statut légal. — V. Professions.

Pétitions. — V. Chambres législatives-Sénat.

Pied de paix renforcé : Frais. — V. Impôts : Fonds spécial de couverture des dépenses.

Police judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Poursuites à charge de membres du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Pourvois en cassation. — V. Instruction criminelle.

Pouvoirs spéciaux. — V. Budgets : Equilibre budgétaire.

Prescription exceptionnelle en matière sociale. — V. Assurances : Assurances sociales.

Président du Sénat.

Ann. — M. Moyersoen est proclamé, par acclamations, président du Sénat, p. 3.

M. Moyersoen prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 5.

Budgets : Procédure à suivre pour leur discussion : A l'occasion d'une fixation de l'ordre du jour, insiste sur l'urgence nécessaire de discuter les budgets et prie les rapporteurs et les commissions de faire diligence, p. 6. — Pendant la séance du 24 novembre, souligne l'ampleur exagérée qu'a prise la discussion des budgets au cours de la session précédente et annonce que le Sénat se réunira en comité secret, le mardi 7 novembre pour étudier la question de la révision de son règlement en vue d'abrégier les discussions, p. 53. — Pendant la séance de rentrée du 24 janvier, fait remarquer à M. Van Dieren que sa demande tendant à joindre la discussion d'une interpellation à celle d'un budget ne peut être admise, une décision ayant été prise à ce sujet; rappelle à cette occasion au Sénat qu'il est souhaitable de ne pas consacrer à l'examen des budgets plus de deux séances par budget et indique ensuite l'ordre dans lequel il estime que les budgets doivent être discutés, p. 361.

Décès du président de la République turque. Annonce au Sénat le décès de Kémal Ataturk et prononce un discours à cette occasion, p. 10.

Interpellations jointes de MM. le baron Nothomb, baron de Dorlodot et Van Dieren au sujet de l'attitude du gouvernement dans la nomination d'un agent en Espagne nationaliste. Discussion. Observation au sujet de la suite du débat, p. 23. — **Motion d'ordre** du baron de Dorlodot demandant qu'on vote sur son ordre du jour déposé en conclusion de ces interpellations. Rappelle que la motion d'ajournement faite par le gouvernement a la priorité, p. 24. — **Discussion** au sujet de l'opportunité d'une suspension de séance pour permettre aux groupes de se consulter. Observations, p. 67, 68.

Fixation de l'ordre du jour : semaine du 12 au 15 décembre : Indique les budgets et projets de loi qui seront abordés et terminés au cours de la semaine et estime que des séances du matin devront être tenues, p. 153.

Interpellation de M. Van Dieren au sujet de la cessation des négociations entre Bruxelles et Barcelone. M. Catteau demandant que les interpellations de ce genre soient discutées en séance du matin, fait des observations à ce sujet, p. 167.

Budget de l'intérieur et de la santé publique pour 1939. Service de la santé publique : Regrette que le rapport sur cette partie du budget ne soit pas encore déposé, les deux parties devant être discutées simultanément et votées pendant la semaine en cours, p. 172. — Insiste sur l'urgence du dépôt du rapport sur la partie B et fait diverses observations au sujet de la procédure à suivre pour le débat, p. 173. — **Discussion générale :** Propose de limiter le temps de parole à cinq minutes, p. 210.

Fixation de l'ordre du jour : A la fin de la séance du 20 décembre, indique les différents objets qui figureront à l'ordre du jour des prochaines séances, et annonce que le budget de l'intérieur et de la santé publique sera terminé et voté le lendemain, p. 238. — Fait des observations au sujet de la suite des débats sur les projets financiers, p. 239.

Cour de cassation : Présentation de candidats. Observations et propositions au sujet de la procédure à suivre pour la nomination des candidats, p. 284.

Projet de loi prorogeant la loi du 10 août 1933 concernant la réduction de certains fermages. Discussion des articles. Art. 2. M. de Grunne protestant parce qu'il n'a pas obtenu la parole, lui fait observer que tout s'est passé réglementairement, déclare n'avoir pas remarqué que M. de Grunne demandait la parole et répond aux observations de celui-ci, p. 284, 285.

Au début de la séance du 27 décembre, annonce au Sénat le décès de M. Emile Vandervelde, ministre d'Etat, ancien ministre, leader du parti socialiste et membre de la Chambre des représentants; prononce un discours à cette occasion, p. 308. Pendant la séance du matin du 28 décembre, suspend la séance, M. Rhodius, pris de malaise, ayant dû être transporté hors de l'hémicycle, p. 329. — Annonce au Sénat, au moment de la

Président du Sénat (suite)

reprise, que M. Rhodius vient de succomber et propose de lever la séance en signe de deuil, p. 329. — Prononce l'éloge funèbre de M. Rhodius, p. 331.

A la fin de la dernière séance avant les vacances du jour de l'an, adresse ses vœux aux membres du Sénat et remercie le personnel pour le dévouement dont il a fait preuve, p. 358.

Fixation de l'ordre du jour : dernière séance avant les vacances du nouvel an. Propose au Sénat de s'ajourner au 24 janvier, indique l'ordre des travaux qui seront à entamer dès la rentrée, prie les présidents des commissions de prendre des mesures en vue de hâter le dépôt des rapports et fait des suggestions en vue d'arriver à ce que tous les budgets soient votés avant le 1^{er} mars, p. 358. — Fait encore des observations, p. 358.

Budget de l'instruction publique pour 1939. Discussion générale. Observation au sujet du grand nombre d'orateurs inscrits, p. 407. — Au cours de la séance du matin du 31 janvier, rappelle que le débat doit se terminer le jour même, p. 429.

— Annonce que M. Diriken renonce à la parole et demande un entretien avec M. le ministre, p. 449. — Discussion des articles du tableau. Art. 1^{er}. Un incident surgit, M. Dierckx, m. i. p., estimant avoir le droit de répondre dans la langue de son choix à un discours néerlandais de M. Finé, et les nationalistes flamands exigeant qu'il réponde en flamand. Fait diverses observations et, le tumulte grandissant, suspend la séance, p. 459. — La séance étant reprise et la discussion de l'article 2 étant commencée, un nouvel incident surgit, M. Dierckx, m. i. p., lui reprochant de n'avoir pas « voulu » voir son geste réclamant la parole : fait diverses observations au sujet du droit du ministre de prendre la parole, puis, à la suite d'une réflexion du ministre, estime qu'il s'agit d'une impertinence et suspend à nouveau la séance, p. 460, 461. — Discussion des articles du projet de loi contenant le budget. Art. 2 et 3. M. Doutrepoint faisant remarquer que ces articles modifient des lois organiques et estimant qu'ils doivent être disjoints, déclare partager l'avis de M. Doutrepoint et propose de transformer ces dispositions disjointes en projets de loi distincts qui pourraient être votés le lendemain, p. 463.

Tremblement de terre au Chili : Fait part au Sénat de la catastrophe qui vient de ravager la République chilienne et adresse à cette nation amie l'expression de la sympathie et des condoléances du Sénat, p. 431.

Interpellation de M. Van Dieren au sujet du discours du ministre de l'instruction publique lors de l'inauguration des nouvelles académies flamandes. Invite M. Boon à s'en tenir à l'objet en discussion et le prie de déposer une demande d'interpellation s'il désire aborder la question de la nomination du D^r Martens comme membre de l'Académie flamande, p. 470. — M. Boon insistant, et le tumulte augmentant, lève la séance, p. 470. — Observations au sujet de l'incident de la veille, p. 472. — A l'occasion d'un rappel au règlement fait par M. Van Dieren, au sujet des orateurs qui s'écartent de l'objet en discussion, donne lecture de l'article 24 du règlement, puis insiste pour que les membres de l'assemblée restent calmes, p. 474. — Prie les orateurs encore inscrits de s'en tenir à l'objet du débat, p. 475. — Observations au sujet de la proposition de clôture faite par M. Doutrepoint, p. 475. — Donne lecture des trois ordres du jour en présence, fait remarquer que ceux présentés, d'une part par MM. Henricot et cons., et d'autre part par M. de Grunne, équivalent à l'ordre du jour pur et simple et propose de procéder au vote sur ces ordres du jour le mardi 7 février après-midi, p. 488.

Projet de loi tendant à la régularisation, au point de vue du traitement et de la pension, de la situation d'un certain nombre de membres du personnel enseignant primaire et gardien. (Disposition disjointe du budget de l'instruction publique.) Discussion. Fait remarquer à M. Deumens qu'un amendement qu'il présente n'est pas recevable, p. 477. — Observations au sujet du vote sur ce projet et sur le projet formé par l'article 3 disjoint (bourses d'études pour l'enseignement supérieur), p. 477.

Au début de la séance du 7 février, exprime au premier ministre la sympathie du Sénat à l'occasion de l'agression dont il a été victime, p. 490.

Budget du travail et de la prévoyance sociale pour 1939. A l'occasion d'une motion d'ordre de M. J.-J. De Clercq, qui proteste parce que séance publique et réunion de commission coïncident, et M. Delattre, m. t. p. s., faisant remarquer que c'est le Sénat qui établit son ordre du jour, déclare que la commission aurait dû choisir un autre moment pour se réunir et suspend la séance jusqu'au moment où les membres de la commission pourront assister à la séance, p. 510. — Discussion générale. M. Minnaert proposant de lever la séance, estime préférable d'entendre encore un ou deux orateurs et les prie d'être brefs, p. 549.

Pendant la séance du 9 février, aucun membre du gouvernement ne se trouvant au banc des ministres, suspend la séance, p. 578. — La séance étant reprise, après 50 minutes d'attente, et le gouvernement n'étant toujours pas représenté, propose au Sénat de s'ajourner jusqu'à convocation ultérieure et lève la séance, p. 578.

Annonce au Sénat le décès de M. H. Jaspar, ministre d'Etat, ancien ministre, et prononce un discours à cette occasion, p. 586.

Président du Sénat (suite)

Annonce au Sénat le décès du major Gillart, commandant militaire du Palais de la Nation, et prononce un discours à cette occasion, p. 586.

Annonce au Sénat le décès de M. Volckaert, questeur du Sénat et sénateur de Mons-Soignies, et prononce un discours à cette occasion, p. 586.

Prononce l'éloge funèbre de S. S. le Pape Pie XI, p. 587.

Prisonniers politiques de la guerre. — V. Guerre : Œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques.

Professions.

ARCHITECTES : PROTECTION DU TITRE ET DE LA PROFESSION. — V. Droit pénal : Titres professionnels.

GROUPEMENTS PROFESSIONNELS ET RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE.

Projet de loi sur l'organisation des professions et la réglementation économique.

Doc. — N° 7. Projet du gouvernement.

Ann. — Dépôt du projet par M. Heymans, m. a. éc. c. m. et a., p. 12 (15 novembre 1938). — Le projet est renvoyé à la commission des affaires économiques.

Motion d'ordre de M. Van Coillie qui rappelle la proposition de loi de M. van Ackere sur un objet similaire et demande que la commission soit convoquée pour examiner la question, p. 118. — M. Lohest appuie la demande de M. Van Coillie, qui est admise, p. 118.

INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES.

Proposition de loi réglementant la profession d'infirmier ou d'infirmière.

Doc. — Rapport de M. Moulin sur la recevabilité. N° 80. Proposition de M. Godding.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la santé publique, p. 332 (28 décembre 1938).

PERSONNEL INFIRMIER.

Proposition de loi établissant un statut légal du personnel infirmier.

N° 59. Rapport de M. Smets sur la recevabilité.

N° 72. Proposition de M. Gravez.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la santé publique, p. 257 (21 décembre 1938).

SAGES-FEMMES.

Proposition de loi établissant un statut légal des sages-femmes.

Doc. — N° 59. Rapport de M. Smets sur la recevabilité.

N° 71. Proposition de M. Gravez.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission de la santé publique, p. 257 (21 décembre 1938).

Projets et propositions de loi devenus caducs par suite de la dissolution des Chambres. — V. Chambres législatives-Sénat : Listes.

Pronostics de football. — V. Impôts : Impôts indirects.

Propriété industrielle. — V. Affaires étrangères.

Province.

PENSIONS. — V. Pensions : Personnel des provinces et des communes.

TRAITEMENTS. — V. Traitements : Personnel des provinces et des communes.

Q

Questeurs du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

R

Radiodiffusion : Augmentation de la redevance. — V. Impôts.

Rappels à l'ordre et rappels au règlement. — V. Chambres législatives-Sénat : Incidents.

Redevance sur les appareils de T. S. F. — V. Impôts : Radiodiffusion.

Réglementation économique. — V. Professions : Groupements professionnels et réglementation économique.

Régularisations. — V. Budgets : Crédits supplémentaires, etc.

Rente des anciens combattants. — V. Pensions : Pensions militaires.

S

S. A. B. E. N. A. — V. Transports : Navigation aérienne.

Sages-femmes, infirmiers et infirmières : Statut légal. — V. Professions.

Sciences. — V. Arts, sciences et lettres.

Secrétaires du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif.

Sous-officiers de gendarmerie : Admission à la qualité d'officier de police judiciaire. — V. Organisation judiciaire : Police judiciaire.

Statut légal des infirmiers, infirmières et des sages-femmes. — V. Professions.

Suspensions de séance. — V. Chambres législatives-Sénat : Incidents.

T

Taxe militaire. — V. Armée : Milice.

Taxes. — V. Impôts.

Titres professionnels : Protection. — V. Droit pénal.

Trafic frauduleux des alcools et des boissons spiritueuses. — V. Impôts : Douanes et accises : Alcool.

Traitements.

PERSONNEL DES PROVINCES ET DES COMMUNES.

Projet de loi relatif aux rémunérations et pensions à charge des provinces et des communes.

Doc. — N° 54. Amendements du gouvernement.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Projet de loi tendant à la régularisation, au point de vue du traitement et de la pension, de la situation d'un certain nombre de membres du personnel enseignant des écoles primaires et gardiennes. (Art. 2 disjoint du budget de l'instruction publique.) — V. Enseignement : Enseignement primaire et gardien : Traitements.

Transferts, régularisations, etc. — V. Budgets : Crédits supplémentaires.

Transit, importation et exportation de marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Transports.

CHEMINS DE FER.

V. aussi Interpellations, aux noms de MM. : 1° Harmegnies; 2° Moulin.

Jonction Nord-Midi. — *Projet de loi approuvant le compte de prévision de l'Office national pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi pour l'année 1939.*

Doc. — N° 62. Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelines.

Transports. CHEMINS DE FER. Jonction Nord-Midi (suite)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 14 décembre 1938, p. 196. — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

Dépôt du rapport par M. le comte de la Barre d'Erquelines, p. 227 (20 décembre 1938).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 249, 250.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 11 et 3 abstentions, p. 260 (21 décembre 1938). — Se sont abstenus : M. Guinotte, Lohest et Vander Stegen, p. 261. — Le projet est soumis à la sanction royale.

S. N. C. F. B. : Nomination de commissaires.

Ann. — M. le président annonce que le mandat de MM. Adam, Bribosia et Ilias, commissaires nommés par le Sénat à la S. N. C. F. B., vient à expiration le 31 décembre, que les titulaires actuels sollicitent le renouvellement de leur mandat et propose de procéder au scrutin le mardi 20 décembre, à 3 heures, p. 165. — Assentiment du Sénat.

M. le président rappelle que MM. Adam, Bribosia et Ilias, commissaires sortants, sollicitent les suffrages du Sénat pour le renouvellement de leur mandat; le Sénat estime qu'il n'y a pas lieu à scrutin, aucune autre candidature n'étant introduite et MM. Adam, Bribosia et Ilias sont réélus commissaires, p. 227.

Travaux de premier établissement. Relevé récapitulatif des travaux de premier établissement à entamer en 1939 par la Société nationale des chemins de fer belges.

Ann. — Transmis par M. le ministre des transports, P. T. T. et I. N. R., p. 44.

NAVIGATION AÉRIENNE.

S. A. B. E. N. A. — Projet de loi portant prorogation temporaire jusqu'au 31 décembre 1939 des dispositions réglant les modalités de l'assistance financière de l'Etat et de la colonie à la S. A. B. E. N. A.

Doc. — N° 48. Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquelines.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 décembre 1938, p. 164. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. le comte de la Barre d'Erquelines, p. 204 (15 décembre 1938).

Discussion générale.

Discours de MM. le comte de Grunne (qui réclame un contrôle efficace, estime qu'il ne faut pas développer exagérément les services continentaux européens et défend les intérêts de l'industrie aéronautique belge); le comte de la Barre d'Erquelines, rapp. (qui combat certains arguments de M. de Grunne, notamment en ce qui concerne les mesures de sécurité et la protection de l'industrie belge), p. 242 à 244. — M. de Grunne répond aux observations de M. le comte de la Barre d'Erquelines et maintient son point de vue, p. 244.

Discours de M. Marck, m. t., p. t. t. i. n. r., qui regrette de ne pouvoir répondre immédiatement aux questions que lui a posées M. de Grunne, répond aux critiques qu'il a formulées et estime que certains de ces problèmes ne doivent être abordés qu'à l'occasion de l'examen du budget des transports, p. 244, 245. — Observations de MM. de Grunne et le comte de la Barre d'Erquelines, rapp., p. 244, 245. — Discours de M. Van Remoortel, qui rappelle le litige existant du fait de la vente, non suivie de livraison, d'avions Fokker destinés à l'Espagne républicaine, p. 245. — M. Marck, m. t., p. t. t. i. n. r., expose l'état actuel de cette question, déclare qu'il s'est efforcé d'obtenir que la chose fût soumise à arbitrage, mais qu'il n'a pas encore réussi à aboutir, p. 245, 246. — Sont encore entendus : MM. Van Remoortel et Marck, m. t., p. t. t. i. n. r., sur cette même question, p. 246. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 246, 247.

M. de Grunne motive l'abstention de son groupe, p. 259.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 45 voix contre 13 et 41 abstentions, p. 259 (21 décembre 1938). — Se sont abstenus : MM. Bernard (Louis), Bernard (Rodolphe), Bologne, Casterman, Claessens, Claeys (Joseph), Cools, Corbeels, Demarré, Demoulin, Devaux (Auguste), Diriken, Donvil, Doutrepont, Goffin, Hans, Harmegnies, Jamoulle, Jauniaux, Lalemand, Logen, Matagne, Moulin, Nèves, Picard, Renard, Rogister, Roland, Rombaut, Ronvaux, Mme Spaak, MM. Spreutel, Van Eyndonck, Van Laerhoven, Van Remoortel, Van Roosbroeck, Van Vlaenderen, Verbrugge, Vergeylen, Vinck et Vos (Herman), p. 259. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Transports (suite)

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Immatriculation des navires et des bateaux. — V. Marine : Droit maritime.

Travail.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE : CONVENTIONS INTERNATIONALES. —
V. Affaires étrangères : Propriété industrielle.

T. S. F. — V. Radiodiffusion.

Turquie. — V. Affaires étrangères.

U

Universités. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

V

Vacances du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Ajournement du Sénat.

Valeurs mobilières, marchandises et denrées : colportage. — V. Droit commercial : Valeurs mobilières, marchandises et denrées.

Vandervelde, Emile : annonce de son décès. — V. Ministres et départements ministériels : Décès.

Vice-président du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.